

2026 |



FOURNISSEUR DES PLOMBIERS EXIGEANTS
DEPUIS 1944



Valentin est membre de l'Association Française des Plombiers (AFP)

RAPPORT

DEVELOPPEMENT
DURABLE



www.valentin.fr

SOMMAIRE

03

ÉDITO DU
PRÉSIDENT

04

L'ENTREPRISE
VALENTIN

06

DROITS HUMAINS

11

CONDITIONS DE
TRAVAIL

21

PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

40

ACHATS ET
COMMERCE
RESPONSABLES

42

ANCRAGE
TERRITORIAL
ET INCLUSION
SOCIALE

45

INDICATEURS DE
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE

ANNEXES

ÉDITO DU PRÉSIDENT



En tant que fabricant de biens d'équipements sanitaires pour la maison, VALENTIN exerce des activités dont les impacts sont significatifs pour l'environnement.

La nature est un bien commun dont l'homme dispose et dont il doit prendre soin. A ce titre, nous avons à cœur de préserver un environnement intègre et sain pour tous, dans le présent et le futur.

En tant qu'industriel français produisant en France, il est évident que la conformité légale et réglementaire n'est pas une option. Bien plus que cela, VALENTIN mène une démarche continue et progressive qui portent notamment sur les domaines suivants:

- La conception de produits performants, durables, nettoyables, réparables et recyclables
- La transformation de matières premières recyclées et recyclables
- La diminution de la consommation d'énergie
- Le tri et le recyclage des déchets
- L'utilisation d'emballages recyclés et recyclables
- La diminution de l'empreinte carbone liée au transport par une production locale

Cette politique environnementale est diffusée à l'ensemble de nos collaborateurs. Nous la communiquons également à nos fournisseurs afin d'en partager les valeurs. Enfin, nous sommes fiers de livrer les clients les plus engagés et ainsi de jouer le rôle de maillon fort d'une chaîne environnementale que nous voulons contribuer à rendre toujours plus vertueuse.

La raison d'être de Valentin est de concevoir des solutions sanitaires innovantes, fiables et durables qui facilitent le travail des professionnels et contribuent chaque jour au confort, à la sécurité et au bien-être des utilisateurs.

Feuquières en Vimeu, le 1er septembre 2026

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'V' followed by a horizontal line and a small flourish.

HISTOIRE

Fondée en 1944 par Jean Valentin, la société est implantée dans le Vimeu, territoire de l'ouest de la Somme historiquement spécialisé dans la robinetterie. Ingénieur de formation, Jean Valentin développe après guerre ses premiers siphons en laiton. À partir des années 60, il complète ses gammes par les premiers modèles en plastique du marché.

En 1970, son fils Jean-Bernard prend la direction de l'entreprise VALENTIN. Avec l'essor des équipements sanitaires il décide de diversifier l'activité et complète l'offre par des produits d'hydrothérapie. Les premières douchettes et colonnes de douche sont proposées. Produits auxquels s'ajoute ensuite une ligne de bain.

Depuis 2008 Arnaud Valentin, petit-fils du fondateur et PDG actuel de VALENTIN, intensifie les lancements de produits, notamment dans le vidage et optimise l'organisation de l'entreprise en regroupant la production sur un seul site, à Feuquières-en-Vimeu. Toujours familiale et indépendante, l'entreprise VALENTIN poursuit son développement en perpétuant l'esprit d'innovation et le sens du service qui l'animent depuis l'origine.

2025 ouvre un nouveau chapitre pour l'entreprise avec l'arrivée de la quatrième génération et la prise de fonction de **Charles Valentin** en tant que directeur général.

VALENTIN est le spécialiste français en équipements sanitaires grand public et professionnel. Son expérience de plus de 80 ans

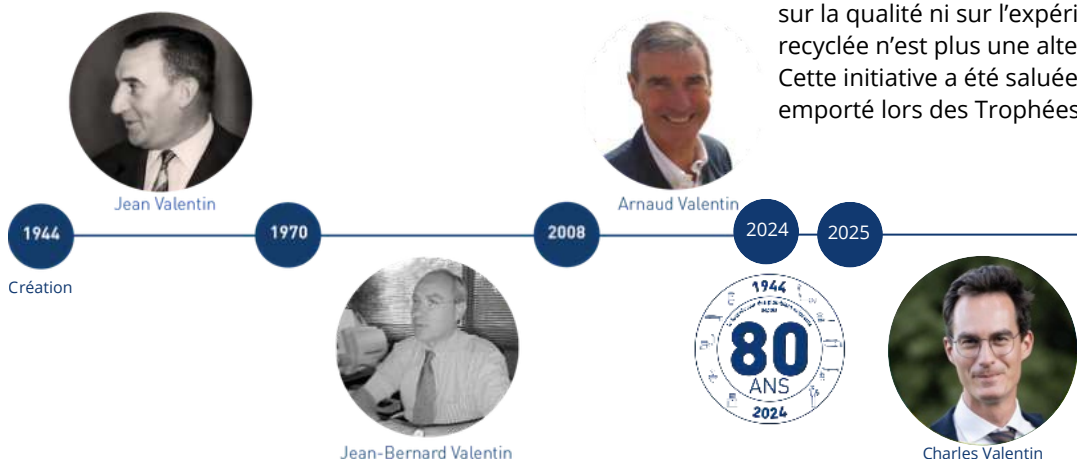
dans ce domaine d'activité s'est construite au travers d'une succession de lancements et d'innovations produits. Première bonde démontable en 1955, premiers siphons plastique en 1965, douchette design en 1990, première douche hydromassante en 1993, première chromothérapie en 2010, premières bondes de douche extra-plates en 2012, bâti-douche à carreler en 2014, bonde de sol réglable en 2015, caniveau de douche extra-plat en 2019, tubulure extra-plate en 2025, bonde à tirette universelle pour lavabo en 2026.

Le savoir-faire de l'entreprise s'est également enrichi grâce à la diversification de ses gammes. La conquête de marchés - hydrothérapie, bain, mais également vidages techniques - ont nécessité des investissements et permis la maîtrise de nouvelles technologies.

Cette maîtrise technique et ce savoir-faire sont au service d'un seul objectif : la satisfaction de l'utilisateur. Pour le poseur, grâce à des solutions qui facilitent la pose, et pour l'utilisateur final, grâce à la qualité de conception qui apporte un agrément à l'usage. Cette notion de facilité d'utilisation est au cœur des innovations produits de VALENTIN. Pour exemple, la gamme de bondes extra-plates a été labellisée NF par le CSTB en 2023.

Grâce à sa capacité d'innovation la marque VALENTIN est aujourd'hui leader sur le marché des produits de vidage. Dans un objectif de préservation des ressources naturelles, en 2024, VALENTIN lance une première gamme complète de vidages en plastique recyclé.

2026 marque un tournant : VALENTIN généralise l'usage du plastique recyclé à plus de 90 % de sa gamme, sans compromis sur la qualité ni sur l'expérience client. La matière plastique recyclée n'est plus une alternative, elle devient la norme. Cette initiative a été saluée par le par le label More et par le prix emporté lors des Trophées du Négoce 2026 - catégorie RSE.



SAVOIR-FAIRE

Depuis plus de 80 ans, VALENTIN s'appuie sur un modèle industriel intégré qui constitue l'un des piliers de sa performance durable. Sur son site de Feuquières-en-Vimeu, dans les Hauts-de-France, sont réunies toutes les compétences nécessaires à la conception, à la fabrication et à l'expédition des produits. Cette maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur permet d'optimiser les processus, de réduire les émissions liées aux transports et de soutenir l'emploi local. La reconnaissance de cet ancrage territorial s'est concrétisée fin 2025 par l'obtention du label « Origine France Garantie » sur de nombreuses références.

Innovation, qualité, éco-conception et réparabilité

La réactivité du Service Après-Vente illustre la culture du service et de la relation de proximité qu'a Valentin avec ses clients professionnels et particuliers depuis 1944. Précurseur, Valentin cultive son sens de l'**innovation** et réfléchit aux équipements sanitaires de demain : bondes d'évier démontables de l'extérieur pour un nettoyage sans outils ni produits chimiques, invention de la première colonne de douche hydromassante, bonde de douche la plus plate du marché pour s'adapter aux tendances, bonde de sol réglable en hauteur pour une adaptation parfaite à la douche, baignoires à porte pour PMR, siphon à profil compact spécial espaces restreints ...

Les équipes VALENTIN s'impliquent quotidiennement et à chaque étape du process de contrôle pour fournir des produits de **qualité**. Les vidages sont **garantis 10 ans** et sont aisément réparables grâce au **suivi des pièces détachées**.

Autonomie

Le département R&D conçoit les nouvelles gammes, réalise les prototypes et prépare l'industrialisation des produits. Les équipes d'ingénieurs conçoivent également en interne les moules et outils de production grâce au matériel d'impression 3D. L'entreprise dispose de plus de 600 moules d'injection. L'atelier d'outillage intégré offre à VALENTIN l'autonomie et la souplesse nécessaires pour adapter sa production à la demande client.

Outil de production

Valentin dispose d'un outil de production puissant et maîtrise de multiples techniques de fabrication :

Injection plastique, pour les différents composants des vidages : 27 presses polyvalentes.

Extrusion et soufflage, pour les flexibles de raccordement, de trop plein et de douche.

Thermoformage, pour les baignoires, baignoires balnéo, tabliers et panneaux de baignoires bain-douche.

Emboutissage, pour les pièces d'inox qui forment les grilles, les cuvettes de bondes et les platines de serrage

Laboratoire de tests, tous les produits sont contrôlés selon les critères de la norme NF sur les bancs de test conformes à ceux du CSTB.

Chaîne de chromage intégrée, zéro rejet. Utilisation du chrome III (non polluant). Installation en cours.

TROPHÉES
DU
NÉGOCE
LAURÉAT 2026



DROITS HUMAINS



Chez Valentin, nous sommes convaincus que la performance durable d'une entreprise repose avant tout sur le respect des femmes et des hommes qui contribuent à son activité.

Depuis quatre générations, notre développement s'est construit sur des valeurs de respect, de confiance et de responsabilité qui continuent de guider nos décisions aujourd'hui.

En tant qu'entreprise familiale et industrielle, nous avons la responsabilité de veiller au respect des droits humains dans l'ensemble de nos activités et de nos relations d'affaires. Cela implique de garantir à nos collaborateurs un environnement de travail sûr, inclusif et respectueux, où chacun peut s'épanouir, être entendu et bénéficier des mêmes opportunités.

Notre engagement s'étend également à notre chaîne de valeur. Nous attendons de nos partenaires et fournisseurs qu'ils partagent les mêmes exigences en matière de respect de la dignité humaine, de conditions de travail décentes, de lutte contre toute forme de discrimination, de travail forcé ou de travail des enfants.

L'année 2025 marque une étape importante pour notre entreprise avec l'entrée de la quatrième génération à sa direction. Cette nouvelle responsabilité s'accompagne d'une conviction forte : la croissance de Valentin doit aller de pair avec une contribution positive à la société.

Le respect des droits humains n'est pas seulement une obligation ; il constitue le fondement de relations durables et de confiance avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Nous poursuivrons nos efforts avec détermination afin de renforcer nos pratiques, mesurer nos progrès et promouvoir une culture d'entreprise exemplaire, fidèle aux valeurs qui animent Valentin depuis sa création.

Charles Valentin
Directeur général

DROITS HUMAINS

Une société est constituée de personnes.

Chaque personne doit pouvoir se réaliser dans son travail, protégée par l'ordre social et juridique.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ

La santé est un droit fondamental de chaque être humain. VALENTIN agit au quotidien pour améliorer continuellement les conditions de travail de ses salariés et leur intégration dans l'entreprise.

Livret d'accueil

Le livret d'accueil est mis à jour chaque année. Chaque nouveau collaborateur le reçoit dès son arrivée. Cela permet d'initier son parcours d'intégration et de lui apporter toutes les connaissances nécessaires pour se sentir bien dans l'entreprise.

- histoire de l'entreprise
- organisation de l'entreprise
- cadre juridique
- cadre de vie au travail
- vie pratique
- santé au travail, sécurité, environnement,
- institutions représentatives du personnel

Santé environnementale pour les salariés

- traitement de tous les rejets industriels : aucun rejet aqueux ou aérien
- document comportant l'évaluation des risques et les mesures existantes remis à chaque nouveau collaborateur (DUERP)
- livret d'accueil, de santé et de sécurité
- sensibilisation des personnes concernées aux FDS et à la manipulation des substances dangereuses
- formation continue
- 6 réunions annuelles avec les représentants du personnel.
- amélioration continue des process
- mise en place d'horaires décalés lors de l'épisode de canicule de juin 2026

Santé environnementale pour les clients

- les produits VALENTIN sont tous testés selon les normes et les bancs d'essai identiques au CSTB.
- technologie Cleany Quick : une solution durable et innovante. Un nettoyage des produits sans produits chimiques qui participe activement aux objectifs de développement durable : "Eau propre et assainissement", "Villes et communautés durables", "Consommation et production responsables". Labellisée Solar Impulse.
- réparabilité des produits : la production des pièces détachées est suivie dans le temps.
- durabilité des produits : tous les vidages sont garantis 10 ans
- baignoires fabriquées en GreenAcryl depuis 2015, composant unique en France : sain, respectueux de la santé publique et recyclable
- gamme hydrothérapie : économie d'eau pour limiter la consommation, attestation de conformité sanitaire (ACS)
- sélection de matériaux ne nuisant pas à la qualité de l'eau et garantissant l'hygiène
- sélection de matériaux bio sourcés ou recyclés.
- conformité aux règlements REACH et POP
- disponibilité des pièces détachées à l'achat sur le site internet pour favoriser encore plus la réparabilité et durabilité des produits

2026 : transformation complète de l'offre vidages, généralisant l'usage du plastique recyclé à plus de 90% de la gamme. Valentin participe ainsi à l'économie circulaire et la réduction de l'empreinte carbone du bâtiment. Obtention du Label Origine France Garantie

DROITS HUMAINS

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE



En 2025, un groupe de travail de 4 salariés de services différents a été monté autour de la direction des RH afin d'établir la correspondance entre la classification des postes chez VALENTIN avec la nouvelle convention collective de la métallurgie. Cette réflexion a été menée en collaboration avec un tiers (intervenant de la Chambre Syndicale) pour valider la démarche.

La nouvelle classification a donné lieu à une revalorisation des salaires.

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

La Direction VALENTIN pratique l'égalité de traitement entre les salariés français et étrangers, hommes et femmes. Elle s'interdit de prendre en considération la race, le fait d'appartenir ou non à un syndicat, les opinions politiques ou philosophiques, les croyances religieuses pour arrêter sa décision en ce qui concerne l'embauchage, la conduite ou la répartition du travail, les mesures d'avancement, de discipline ou de congédiement.

RGPD

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, VALENTIN s'engage à protéger les données personnelles.

Toutes les personnes désirant l'accès et la communication des données, rectifier les données ou demander la suppression des données est invitée à contacter la société en nous écrivant par courrier à l'adresse Service Marketing - 4 ZAC du Moulin - 80210 Feuquières-en-Vimeu, ou par email à l'adresse valentin@valentin.fr.

La société VALENTIN se tient à l'entière disposition de la CNIL.

DONS ET MÉCENAT

VALENTIN s'engage pour :

- améliorer les conditions de vie dans la collectivité
- soutenir une association engagée dans la préservation du littoral, la collecte des déchets marins et la sensibilisation à la pollution des mers et océans
- favoriser l'intégration professionnelles des jeunes et l'évolution personnelle
- faire avancer l'entente entre les peuples.



PETITES SOEURS
DES PAUVRES



les Foyers
de Charité



DROITS HUMAINS

ÉVÉNEMENTS FESTIFS

L'entreprise VALENTIN organise plusieurs événements au cours de l'année. Ces initiatives résultent d'un désir de créer des temps propices au partage et à la convivialité.



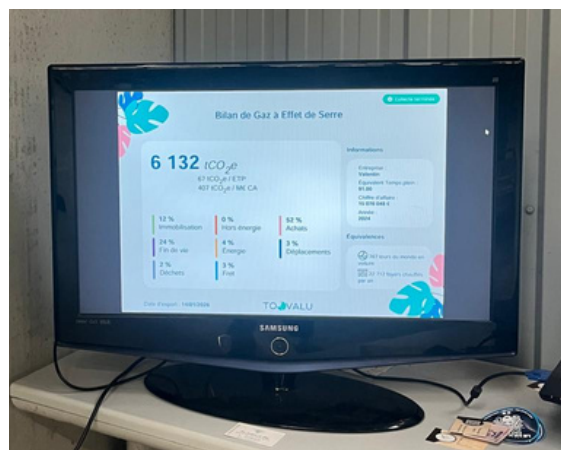
**SENSIBILISATION DE
L'ÉQUIPE COMMERCIALE
AUX ENJEUX CLIMATIQUES**

DROITS HUMAINS

COMMUNICATION INTERNE

Pour accueillir les nouveaux arrivants, assurer une formation continue des équipes sur la société et que tous les salariés reçoivent les mêmes informations sur les événements, nouveautés ou autres sujets, un système de communication par écrans disposés dans l'usine a été mis en place. Voici une liste non exhaustive des thèmes abordés :

- histoire de VALENTIN
- présentation des équipes de l'entreprise
- nouveautés
- voeux
- sensibilisation à la sécurité (voir note d'information)
- présentation du nouveau catalogue
- présentation d'une implantation en magasin en timelapse
- un produit de A à Z de sa fabrication à sa commercialisation
- postes à pourvoir en interne
- prix et trophées
- avis clients



CONDITIONS DE TRAVAIL

VALENTIN s'engage formellement à respecter la réglementation française en matière de droit du travail : pas de discrimination de genre ni de race, travail des enfants et travail forcé proscrits, protection contre le harcèlement et santé et sécurité des employés au coeur des préoccupations.

Toutes les obligations légales sont strictement respectées : aucune impasse et contrôles réguliers sans aucune notification.

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

En 2023 a eu lieu la réélection du CSE.

Conformément à la réglementation française, les instances représentatives du personnel CSE se réunissent plusieurs fois par an (6 fois en 2025). La santé et la sécurité des employés sont des sujets primordiaux pour VALENTIN.

Le dialogue est permanent, y compris en dehors des réunions. Les responsables de services ainsi que les membres de la direction accueillent chacun sans rendez-vous et à tout moment. Les membres de la direction (Président et Directeur-général) passent par ailleurs 2 fois par jour dans l'usine afin de favoriser la communication.

CLIMAT

L'ancienneté moyenne est de 16 ans et 4 mois et le turnover est de 3,15%. Ce dernier taux varie essentiellement en fonction des départs en retraite.

Le savoir-faire est progressivement transmis et la continuité de l'activité est assurée avec les mêmes standards de qualité.

Dans l'entreprise, chacun a un rôle à jouer dans le respect des valeurs qui nous fédèrent:

- le souci permanent de satisfaire nos clients
- le respect de la liberté, de l'intégrité de l'autre
- le plaisir de travailler en équipe pour entreprendre toujours mieux



CONDITIONS DE TRAVAIL

POLITIQUE RH

La Direction des Ressources Humaines a formalisé la politique appliquée au sein de l'entreprise. Elle priorise la mobilité interne avant d'ouvrir le recrutement à l'externe ce, grâce à une très bonne connaissance du personnel. Il n'y a aucun refus de demande de formation. La grille des salaires est claire avec coefficients et fourchettes de rémunération. Les parcours et projets de tous les CDD et intérimaires sont étudiés.



VIE PROFESSIONNELLE/VIE PRIVÉE

VALENTIN prône l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Les salariés ne sont pas contactés pour un motif professionnel en dehors de leur temps de travail. Le droit à la déconnexion est un principe historique de l'entreprise.

Horaire 1 • Lundi au vendredi : 8 h 00 – 11 h 50 et 12 h 50 – 16 h 30

Horaire 2 • Lundi au vendredi 8 h 00 – 11 h 50 et 13 h 20 – 17 h 00

Horaire 3 • Lundi au vendredi 8 h 15 – 12 h 05 et 13 h 35 – 17 h 15

Les salariés en sont informés dans le livret d'accueil remis à leur arrivée.

Lors d'événements type salons professionnels, les salariés sont sollicités sous forme du volontariat.

En cas de conditions extrêmes (canicule) un aménagement des horaires de travail a été proposé et mis en place.

ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

En 2025 :

Index égalité femmes-hommes	75/100
Part des femmes dans les promotions internes	75 %
Part des hommes dans les promotions internes	25 %
Pourcentage des femmes ayant eu une augmentation de salaire	39.08 %
Pourcentage des hommes ayant eu une augmentation de salaire	60.92 %
Représentation des femmes dans les 10 plus hauts salaires de l'entreprise	10 %

CONDITIONS DE TRAVAIL

HANDICAP

Conformément à la loi, les locaux sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Le quota de travailleurs handicapés est respecté au sein de l'entreprise.

De plus, VALENTIN a fait le choix de travailler avec les ESAT et fait travailler par ce biais 28 personnes supplémentaires en situation de handicap.

En 2022, VALENTIN a fait un don au Phoenix Badminton Club de Feuquières-en-Vimeu pour la participation d'un salarié au championnat de France de parabadminton.



SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'encadrement veille quotidiennement au respect des mesures de sécurité mises en place et à la prévention des risques éventuels. Un document unique d'évaluation a été mis en place en complément du règlement intérieur.

Un rapport annuel permet de mesurer la fréquence et la gravité des accidents du travail. Après chaque bilan, un plan d'action est déployé pour corriger et améliorer les conditions de travail continuellement.

L'agilité de l'entreprise familiale permet de s'adapter très rapidement.

L'ergonomie des postes est revue au fur et à mesure pour les sécuriser et gagner en confort.

Tous les salariés ont à leur disposition des équipements et des protections en fonction de leur poste : oreillettes, casques... Ce afin de lutter contre les éléments nuisibles pour la santé et la sécurité.

Toutes les installations techniques sont contrôlées (gaz, air comprimé, installations électriques, installations de désenfumage...)

Des exercices d'évacuation sont organisés dans l'ensemble des bâtiments et permettent de vérifier que les directives et l'organisation prévue assurent la sécurité de l'ensemble des collaborateurs et visiteurs.



CONDITIONS DE TRAVAIL

RELEVÉ DÉCIBELS DANS LES ATELIERS

Relevé réel dans nos locaux		RELEVÉ (en Db)		MOYENNE	Avec EPI
		juin-22	nov-22		
VALENTIN	Outillage	69,7	71,2	70,45	40,45
	Injection	75,3	74,6	74,95	44,95
		76,1	74,8	75,45	45,45
	Préparation matière	79,2	79,7	79,45	49,45
	Magasin	69,8	68,2	69	39
		62,3	60	61,15	31,15
	Elmec-flexible	68,7	69,4	69,05	39,05
	Labo	69,8	67,5	68,65	38,65
		67,5	68,4	67,95	37,95
	Montage	71,1	70,3	70,7	40,7



Depuis 2022 le niveau sonore des différents ateliers est stable et les salariés ont à disposition libre des EPI : distributeurs de bouchons d'oreille

Depuis 2022 :

- l'organisation de la production et de l'expédition des baignoires et des douches a été revue pour diminuer la manutention et le cassement de flux : beaucoup plus efficace et moins dangereux pour les salariés
- un système de picking en production permet de réorganiser le stock en mettant aux places les plus accessibles, les composants les plus utilisés. Ce reformatage des racks et armoires de stockage permet de gagner en temps et en énergie.
- gain de temps et surtout de confort également avec un nouveau mélangeur de matières vertical : pour ne plus avoir à porter des sacs de 20kg.
- nouveau conditionnement d'achat des matières premières pour faciliter la manutention et la préparation.
- mise en place de tables élévatrices pour faciliter l'alimentation des postes de travail dans l'atelier de montage



Bras manipulateur à ventouse pour déplacer facilement des sacs de matière première ou autres charges lourdes.



CONDITIONS DE TRAVAIL



DÉCEMBRE 2025

Formation extinction incendie
Manipulation de différents
types d'extincteurs



Exercices d'évacuation organisés dans l'ensemble des bâtiments.
Objectif : vérifier que les directives et l'organisation prévues assurent la sécurité
des collaborateurs et visiteurs.

JUILLET 2026



CONDITIONS DE TRAVAIL



Bras manipulateur à ventouse pour déplacer facilement les baignoires.



Palan pour installer les poids de calibrage de sortie de baignoire



Table élévatrice, pour une meilleure ergonomie lors de l'alimentation des postes de travail

CONDITIONS DE TRAVAIL



Pour compléter l'équipement : renforcement du parc de chariots élévateurs avec l'ajout d'un gerbeur à plateforme

CONDITIONS DE TRAVAIL

FORMATION

En 2025, VALENTIN a consacré 0.83% de sa masse salariale à la formation professionnelle de ses salariés. La formation est un axe prioritaire de la politique des Ressources Humaines, en fonction des demandes de chacun.

Chaque nouvel entrant dans l'entreprise se voit remettre un livret d'accueil et bénéficie d'un parcours d'intégration adapté au cours duquel il découvre le fonctionnement de l'entreprise et ses futurs interlocuteurs.

Les demandes de formation individuelles, telles que :

- Actualités juridiques
- CACES 1A 3 ET 5
- CLIMAT 60
- CQP Agent Contrôle Qualité
- FORMATION JSW
- Initiation à l'électricité Industrielle
- Recyclage CACES 1 3 ET 5
- RECYCLAGE SST
- SST INITIALE pour 4 à 6 personnes
- Stratégie de décarbonation

les bilans de compétences et les congés individuels de formation, sont systématiquement étudiées afin de participer à l'évolution de chaque salarié.

Les formations sont adaptées au métier et aux besoins de chacun. Lors des entretiens professionnels annuels, les salariés peuvent émettre leurs souhaits en termes de formations et d'évolution de carrière. Un catalogue des formations accessibles est proposé selon les profils.



L'entreprise participe aussi régulièrement à des journées de formation aux métiers et savoir-faire de l'usine pour des personnes externes en recherche d'alternance, de travail ou en réinsertion.

Exemple avec le camion LA FABRIQUE 4.0 mini usine itinérante :



CONDITIONS DE TRAVAIL

En 2026 mise à jour et affichage dans les points stratégiques de la procédure d'urgence afin de faciliter la réactivité des équipes.

Le numéro d'urgence à contacter :

112
N° européen toute urgence

Le message d'alerte indique :

- Je vous signale un accident ou malaise au **4 Zac du Moulin** sur la commune de **FEUQUIERES EN VIMEU**

- Mon numéro de téléphone est : **03 22 60 34 00**

Préciser la nature de l'accident :

- Il s'agit par exemple : d'une chute, d'un écrasement, d'une asphyxie ou d'une blessure, ...

Signaler le nombre de victimes et leur état :

- Exemple : 3 agents blessés dont un qui saigne et un qui est inconscient

- La victime est par exemple : au sol, entre 2 machines, ...

Fixer le point de rendez-vous avec les secours :

- Envoyer une personne pour guider les secours

Prénoms et noms des secouristes :

- Véronique BEAUVISAGE	- Peggy LENCLEN
- Gillane CHEVALIER	- Linda MARECHAL
- Catherine CLEMENT	- Assen MEJRI
- Hélène DILLARD	- Pierre-Yves MOUCHON
- Anthony LAVACRY	- Delphine VAN COMPERNOL
- Elodie LEJEUNE	- Thomas WAGNIER

NE RACCROCHEZ PAS EN PREMIER

L'évolution interne est privilégiée dans le cadre d'ouverture de poste et soutenue par la formation.
Exemple de communication interne :



NOUS RECRUTONS 

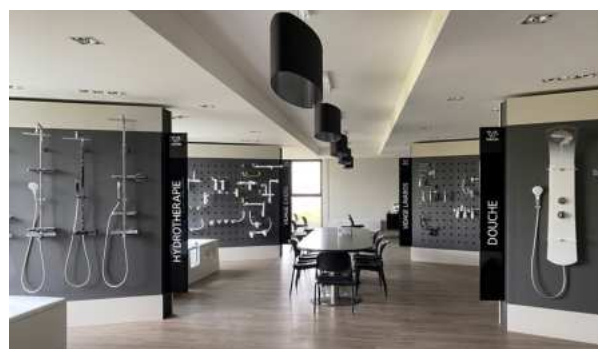
- REGLEUR.SE PRESSE À INJECTION PLASTIQUE
- TECHNICIEN.NE BUREAU D'ETUDES
- TECHNICIEN.NE DE MAINTENANCE
- APPRENTI.E SERVICE MAINTENANCE
- COMMERCIAL.E ITINERANT.E ILE DE FRANCE

Vos candidatures sont les bienvenues !
Envoyez votre candidature par mail : rh@valentin.fr

Un showroom de 150 m2 au sein des locaux permet la formation des nouveaux arrivés et la formation continue pour tous les salariés sur les produits.

L'exhaustivité des gammes Vidage, Hydrothérapie et Baignoires y est présentée.

Le showroom est mis à jour continuellement lors des lancements des nouveautés.



CONDITIONS DE TRAVAIL

AMÉNAGEMENTS

Depuis 2021, des tables et bancs sont installés en extérieur pour pouvoir profiter du soleil lors des pauses déjeuner.



Des emplacements dédiés aux vélos et 2 bornes de recharge supplémentaires pour voitures électriques ont été aménagés.



2022



2023



2024



2025 parc à vélos

CONDITIONS DE TRAVAIL

AMÉNAGEMENTS

Chez VALENTIN, la matière première est stockée dans ces conteneurs. Ceux-ci pouvant peser jusqu'à 250Kg, ils sont parfois difficiles à manipuler.



Afin de pallier cet inconvénient et éviter tout risque ou mauvaise manipulation, une transformation a été effectuée en interne sur les conteneurs. Une troisième roue a été ajoutée pour stabiliser et faciliter les manipulations.





Rejoindre Valentin en tant que Responsable Qualité, c'est intégrer une entreprise qui place l'exigence, l'innovation et la responsabilité au cœur de son développement.

Depuis juin 2026, j'ai le plaisir d'accompagner les équipes dans cette ambition commune : faire de la qualité un levier de confiance, de progrès et de durabilité.

Dans notre secteur, la qualité ne se limite pas à la conformité des produits. Elle s'inscrit dans une démarche globale qui associe maîtrise des processus, satisfaction des clients et réduction de notre impact environnemental. Mon expérience au sein des laboratoires d'analyses médicales sera un atout pour contribuer à structurer les process de contrôle et à documenter l'ensemble de nos actions et certifications.

Les référentiels et les bonnes pratiques qui guident notre organisation soutiennent une amélioration continue, nous permettent d'anticiper les évolutions réglementaires et de renforcer la fiabilité de nos équipements, tout en accompagnant les transformations liées aux enjeux environnementaux et sociétaux. Dans cette optique, nous engageons une démarche ACT PAS A PAS, en lien avec un cabinet externe.

Ce Rapport Développement Durable illustre les avancées réalisées par Valentin et les défis qui nous attendent. Il reflète notre volonté de progresser avec transparence, de mesurer nos résultats et de poursuivre une démarche d'amélioration continue au bénéfice de nos clients, de nos partenaires distributeurs et de l'ensemble des parties prenantes.

Je suis heureuse de contribuer à cette ambition et convaincue que la qualité continuera d'être un moteur essentiel de la création de valeur durable de Valentin.

Audrey Bacquet
Responsable Qualité & RSE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

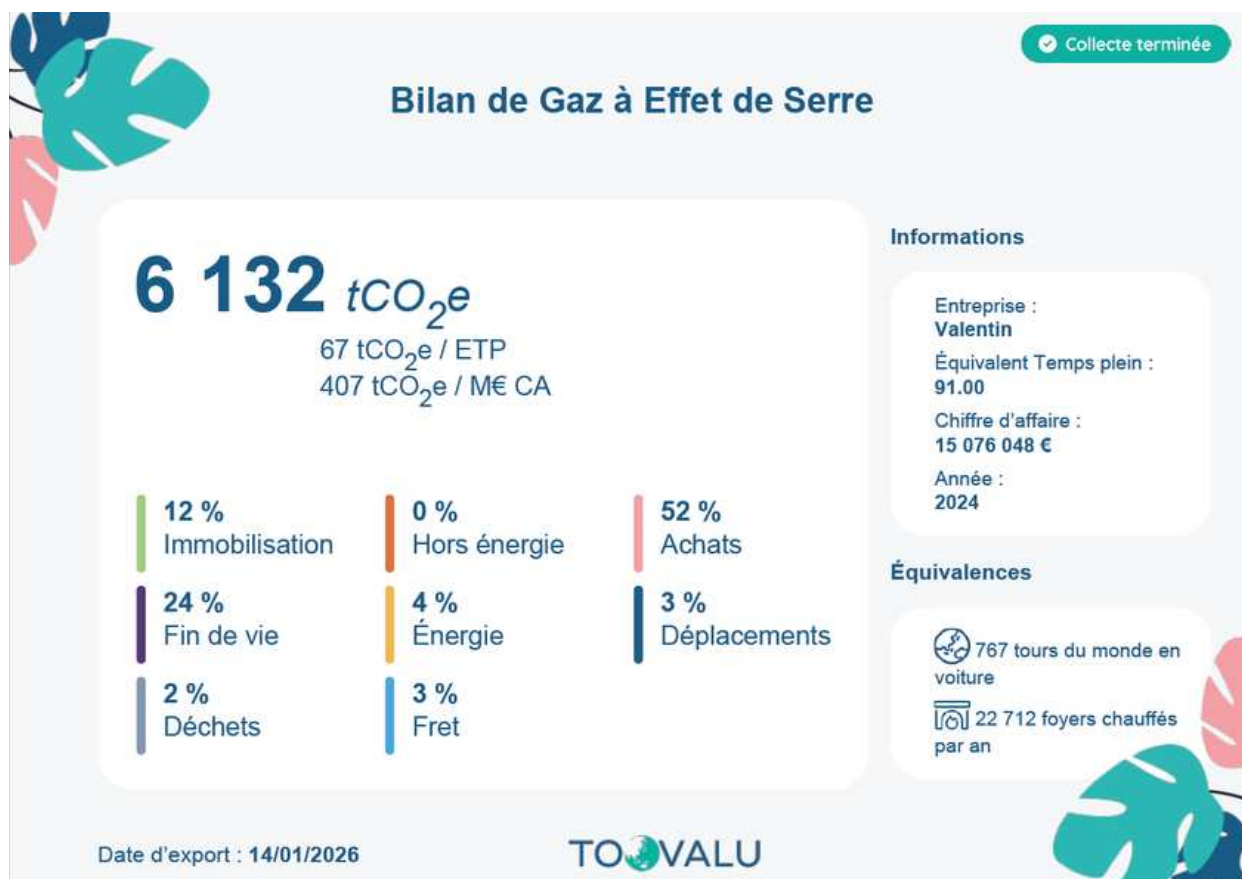
ENGAGEMENTS

L'entreprise VALENTIN a mis en place une politique environnementale. (Annexe 6). Par cette politique la direction Valentin s'engage notamment pour :

- la conformité réglementaire
- participer à l'économie circulaire
- la prévention de la pollution
- l'amélioration continue

BILAN CARBONE

Ce bilan carbone s'appuie sur la trame du guide méthodologique publié par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire intitulé « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article L.229-25 du code de l'environnement – Version 5 –juillet 2022 ». Il a été délivré avec une attestation de conformité. Il a fait l'objet d'une certification par un cabinet de conseil indépendant et est consultable sur le site de l'ADEME.



Les données des scopes 1, 2 et 3 ont été collectées, en se limitant à un scope 3 « significatif » (transport aval jusqu'à la plateforme logistique, incluant la fin de vie des produits).

Les facteurs d'émissions utilisés ont été choisis depuis la plateforme Base Carbone de l'ADEME ou la base de facteurs d'émissions ecoinvent (v3.8), ce qui est conforme à la méthode.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ECOPACKAGING

Grande première sur le marché du vidage en France : un éco-emballage solide en **100% papier certifié FSC** pratiques, brochables et séduisants. Les équipes achats, marketing et logistique ont travaillé plusieurs mois à trouver un **éco-emballage 0 plastique**.

Cette démarche écoresponsable répond à l'urgence environnementale et aux attentes des consommateurs qui souhaitent consommer durable. VALENTIN rationalise le linéaire avec quatre tailles distinctes de sachets, optimisant l'espace et facilitant la gestion des stocks.

Les sachets, compacts et résistants, sont brochables pour une meilleure lisibilité en rayon. La fermeture hermétique par tricoteuse assure l'intégrité des produits. Un nouvel emballage donc, qui a tout pour plaire !



En 2026 VALENTIN investit avec l'acquisition de deux machines d'impression sur sachets papier, pour gagner en souplesse sur les packagings (évolutions légales, traçabilité, demandes clients spécifiques). Des travaux de bâti sont en cours autour de l'installation des deux lignes d'impression.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ECLAIRAGE LED

PAGE 24

Dans les 2 bâtiments d'usine et les bureaux, au total plus de 300 lampes ont été changées.

La puissance d'éclairage a été prise en considération en fonction de l'emplacement et de l'utilisation de la lampe : éclairage des allées de circulation (70 watts), éclairage des racks de stockage 140 watts), éclairage des postes de travail 170 watts

Un détecteur de mouvement est ajouté au-dessus des postes de travail pour que les lampes ne s'allument que si quelqu'un est en activité sur le poste.

Budget représenté par ce passage à l'éclairage leds : 65 700 euros

Réduction de 65% de la consommation d'énergie liée à l'éclairage.



**NOUVEL ÉCLAIRAGE
LED**

**ANCIEN ÉCLAIRAGE
HALOGÈNE**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PAGE 25

GOODPRINT : LE SECONDE VIE DU PLASTIQUE

En 2024, VALENTIN lançait GOODPRINT, la toute première gamme de vidages en polypropylène et ABS recyclés qui permet d'équiper tout type d'appareillage sanitaire. Conçue pour répondre aux exigences les plus strictes en matière de durabilité et de qualité, cette gamme incarnait déjà l'engagement de la marque pour un avenir plus durable.



En 2026, VALENTIN fait de GOODPRINT une véritable trajectoire industrielle de long terme. L'usage du plastique recyclé est généralisé à plus de 90% sur l'ensemble de sa gamme de vidages. Le tout en garantissant la même fiabilité pour les installateurs, le même confort pour les utilisateurs, la conservation de toutes les certifications NF, la même résistance au temps et aux multiples nettoyages. Les vidages en plastique recyclé sont garantis 10 ans par la marque.

Chaque produit est **conçu pour durer**, afin de soutenir l'économie circulaire et la transition vers un monde plus vert.

Cette démarche permet de participer activement à la **valorisation des déchets et à la préservation de l'environnement**, tout en bénéficiant de la **robustesse et de la fiabilité** garanties par la certification NF.

Pour l'achat des matières recyclées, VALENTIN collabore avec des fournisseurs certifiés.



En 2023, VALENTIN avait lancé la gamme OCEAN'UP, les premiers vidages fabriqués à partir de filets de pêche recyclés.



DIGITALISATION

Précurseur, VALENTIN a, dès que possible, basculé en EDI. Cela a permis la suppression totale des papiers, de l'administration des ventes jusqu'à la facturation. Les dossiers clients sont désormais digitaux.

Les imprimantes individuelles ont pu être retirées.

Sensibilisées, les équipes réutilisent en brouillon les impressions restantes.

La consommation de papier a été divisé par 5 en moins de 10 ans.

Fin 2025, les ateliers de montage et d'injection ont été équipés de tablettes afin de réduire au minimum les impressions.

En 2026, la réception des marchandises est également équipée de tablettes.



CONSOMMABLES

Le catalogue VALENTIN évolue tous les ans dans un objectif de qualité durable. En 2020 nos deux catalogues historiques (vidage et douche-hydrothérapie) ont été rassemblés sous un seul et même catalogue pour rationaliser le nombre de pages.

En 2021, VALENTIN continue sa démarche d'éco-conception, avec un grammage de papier inférieur et l'utilisation d'un papier 100% certifié FSC.

En 2022, VALENTIN change de fournisseur pour sélectionner un imprimeur français, labellisé par la marque Imprim'Vert, détenteur des certifications forestières PEFC™ et FSC® et très impliqué dans la gestion de ses déchets.

Depuis 2024, VALENTIN diminue les quantités d'impression. Le catalogue est consultable et téléchargeable en format pdf depuis le site <https://www.valentin.fr/fr/content/9-catalogues>.

Depuis 2026 le catalogue spécifique pièces détachée est disponible en ligne pour favoriser la réparabilité des produits.

Les emballages produits sont en plastique et carton recyclables. Toujours en quête d'amélioration VALENTIN sollicite ses fournisseurs d'emballage sur des matières recyclées.

En 2022, suppression du le film plastique pour les colonnes de douche remplacé par un simple cerclage. Les sachets plastiques précédemment composés de 51% de recyclé sont en cours de bascule vers du 100% recyclé. Les fournisseurs sont sollicités pour supprimer les suremballages type papier bulle pour les substituer par du papier recyclable.

En 2023 VALENTIN travaille au lancement de la nouvelle gamme de vidages emballée en sachets 100% kraft certifiés FSC. Cette initiative s'inscrit dans la démarche écoresponsable de l'entreprise et répond aux attentes des consommateurs soucieux de l'environnement.

Les nouveaux sachets, mis sur le marché en 2024, se distinguent par leur compacité et leur résistance.

Brochables et compacts, optimisation du plan de vente meilleure lisibilité du linéaire.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DANS L'USINE

Automne 2025 des sas ont été installés à plusieurs accès de l'usine afin de limiter les déperditions de chaleur et donc réduire la consommation énergétique de l'entreprise.

Ces sas ont été installés au niveau des trois entrées et/ou sorties que compte le site de production. Le personnel a été formé à leur usage afin d'optimiser les résultats.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PAGE 28

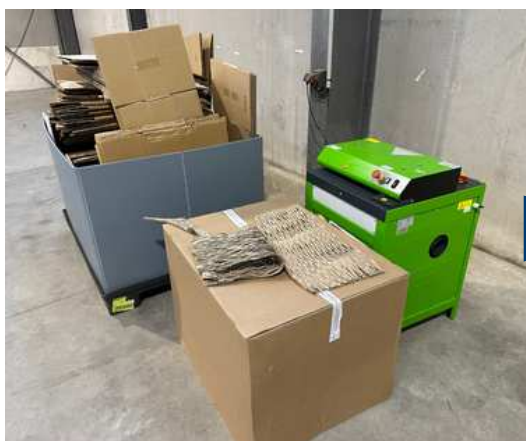
DANS L'USINE

Un **matelasseur de carton** a été installé dans l'usine. Cette machine permet de compresser et transformer les cartons usagés en calages pour nos colonnes de douche.

Plusieurs avantages :

- nous réutilisons nos déchets carton
- nous supprimons les achats des calages en plastique et en kraft
- nous réduisons fortement la manutention
- le calage est efficace et sécurisé

VALENTIN est toujours en recherche d'amélioration dans une idée de performance durable.



COLONNE DE DOUCHE EMBALLÉE
AVEC LES CALAGES EN CARTON

VALENTIN est pionnier en matière de recyclage. L'entreprise **recycle carottes d'injection et défectueux** de production depuis 1983.

La production est continuellement contrôlée, par le régleur en début de série puis par les opérateurs, selon une gamme de contrôle précise établie au préalable par le Responsable Qualité. Les pièces défectueuses sont automatiquement écartées et dirigées vers le rebroyage avec les carottes d'injection.

Une fois rebroyée la matière est prête à être réutilisée.

Grâce à ce processus, **Valentin intègre en moyenne 30% de matières plastiques recyclées** dans la conception de ses produits **et peut aller jusqu'à 100%** pour certains composants.

Cette démarche instaurée il y a 40 ans poussée par la volonté de bien-faire, a fait de Valentin un précurseur en la matière. En 2022 Valentin a investi dans un nouveau broyeur encore plus performant.



VALENTIN souhaite réduire son impact environnemental en maîtrisant sa consommation d'énergie.

Depuis 2019 l'entreprise renouvelle progressivement **son parc machines. Les 27 presses à injecter hydrauliques sont remplacées au fur et à mesure par une nouvelle génération de presses à injecter électriques plus sobres.**

Grâce à ses nouvelles presses électriques moins énergivores (consommation moyenne de 0,28 Kw/h/kg), l'entreprise réalise 30% d'économie en comparaison à ses anciennes presses hydrauliques.

La productivité a également progressé, avec une qualité optimisée et une précision affinée.

A ce jour l'entreprise a remplacé 9 machines (4 en 2019, 1 en 2020, 2 en 2022 et 2 en 2023) et poursuivra la transition année après année.



Toutes les installations techniques sont contrôlées (gaz, air comprimé, installations électriques, installations de désenfumage...)

Par ailleurs, les matériaux sélectionnés **ne nuisent pas à la qualité de l'eau et garantissent l'hygiène.**
Tous les rejets industriels sont traités : **aucun rejet aqueux ou aérien.**



Système d'aspiration de la matière plastique brute



Système d'aspiration des particules presse à injecter



Système d'aspiration des particules cabine projection GreenAcryl



Système d'aspiration de la colle pour pour l'assemblage des flexibles souples



Système d'aspiration des émanations du coulage de la résine ardoise



Refroidissement de l'eau - circuit fermé



L'entreprise prépare pour 2025 l'**implantation d'une nouvelle chaîne de chromage** (galvanoplastie) : non toxique et zéro rejet sur site.



3 changements majeurs :

- suppression du chrome 6, aussi appelé hexavalent, sur la phase d'attaque qui correspond à la première étape du chromage : dépolissage de l'ABS pour créer des points d'ancrage. Le chrome 6, très décapant, est soluble et toxique pour l'organisme.
- suppression du nickel chimique pour la métallisation par un conducteur à base de cuivre moins polluant
- remplacement pour le chrome décor, du chrome 6 par du chrome 3, aussi appelé trivalent. Le chrome 3 n'est pas toxique.

La plupart de chaînes de chromage sont installées à proximité d'un exutoire (cours d'eau) dans lequel il est permis d'évacuer une quantité déterminée d'effluents retraités. VALENTIN a fait le choix de ne pas implanter près d'un cours d'eau et de fonctionner en zéro rejet sur site.

L'eau qui sert au rinçage entre chaque bain est distillée par évaporation sous vide et recyclée. Le reliquat, déchet ultime, est traité par un centre spécialisé.

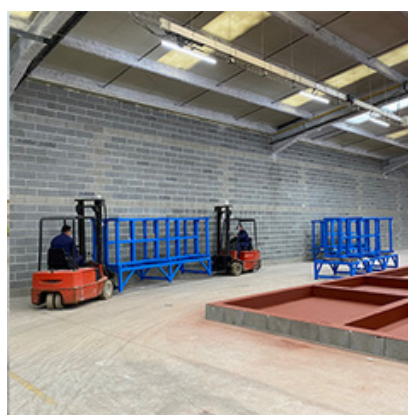
La conception de la chaîne va jusqu'à prévoir qu'en cas d'incendie, les eaux d'extinction d'incendie seront contenues dans 2 bassins de rétention de 1 100 m3 au total, pour éviter toute contamination des réseaux d'eau environnants.

Un dossier complet pour Installation Classée Pour l'Environnement a été enregistré auprès de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Récemment ont été livrées des pièces primordiales :

- la structure qui supportera les cuves à 70 cm du sol. L'élévation permet d'éviter les fosses et de bénéficier d'une pente. Au total il y aura une cinquantaine de cuves pour l'ensemble du process de chromage.
- le rail qui portera les ponts roulants pour manipuler les charges.

Par ailleurs, un revêtement technique a été posé pour assurer l'étanchéité du sol.



DURABILITÉ

Fabriqués pour durer, les vidages VALENTIN sont garantis 10 ans. L'entreprise dispose d'un bureau d'étude et d'un laboratoire qualité intégrés qui permettent agilité et réactivité.

Le contrôle qualité est réalisé aux différentes étapes de la production. VALENTIN met au coeur de ses priorités la conformité des produits aux critères de la norme NF et des règles d'installation déterminées par les DTU. Le savoir-faire de plus de 80 ans assure la fiabilité et la haute résistance des produits.

Les bancs de tests intégrés permettent de réaliser des essais sur l'ensemble des produits selon les différents critères d'évaluation fixés par la norme NF.

Les produits VALENTIN ne nécessitent pas l'achat de consommables pour conserver les fonctionnalités dans le temps.



RÉPARABILITÉ

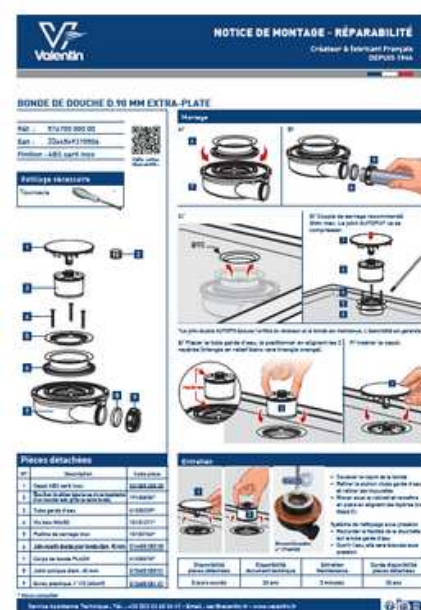
La réparabilité est dans l'ADN de VALENTIN.

Depuis toujours les pièces détachées sont suivies et produites continuellement.

- tous les clapets de lavabo ou de baignoires sont démontables sans outils
- tous les capots de douche sont démontables
- les volants de baignoires sont faciles à changer : il suffit d'extraire l'ancien volant en tirant dessus et de changer le mécanisme auto-centrable puis repositionner le nouveau volant.
- VALENTIN offre tous les types de joints : joints plats, joints coniques, joints toriques, joints pour bondes de lavabo, joints de siphons, joint à lèvre, joint double autofix...
- les bouchons de bonde sont réparables : chaîne, triangle, attache et borne d'attache, anneaux brisés sont disponibles en gros ou faible conditionnement
- les tubes garde d'eau et les tasses de récupération peuvent également être remplacés pour rénover une bonde de douche
- les paniers et grilles de trop plein des vidages d'évier sont disponibles en pièces détachées.

Depuis fin 2021, les pièces détachées sont disponibles sur notre site internet à l'achat pour favoriser et faciliter encore plus la réparabilité.

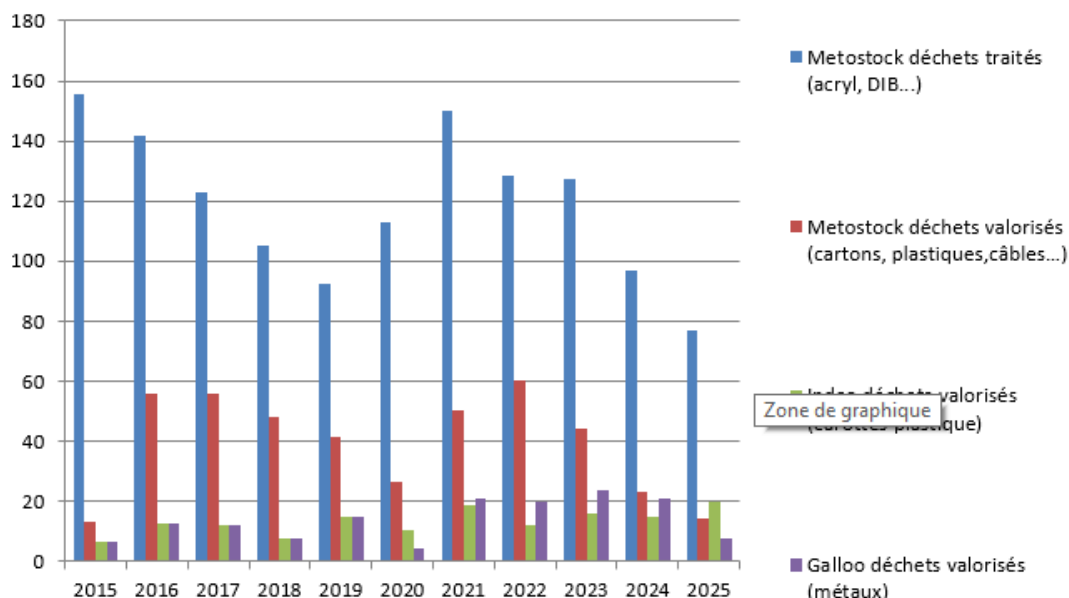
Depuis 2023 les packagings sont porteurs d'un QR code qui mène vers la fiche de montage-réparabilité. cette fiche comporte : un éclaté produit, la notice de montage et la liste des pièces détachées.



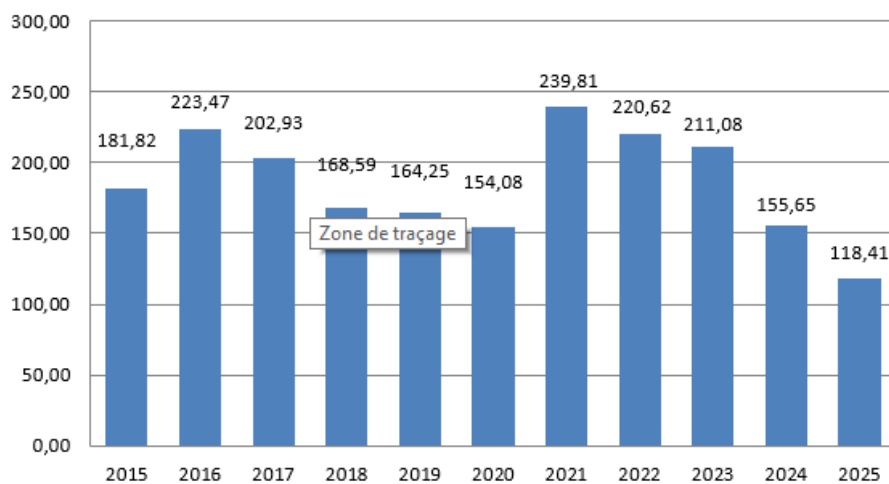
DÉCHETS

Le tri des déchets est systématiquement organisé sur l'ensemble du site.

VALENTIN s'attache à la valorisation de ses déchets.



Evolution des déchets (en tonne)



GALLOO figure parmi les entreprises les plus importantes de recyclage des métaux ferreux et non-ferreux en Europe.

La société répond aux exigences des normes ISO 9001 et 14001.



INDCO rachète les carottes d'injection et depuis 2023, travaille au rachat des rebuts de fabrication de baignoires.

Achat de chutes et rebuts plastiques - Valorisation par broyage et/ou regranulation

maîtrise depuis plus de 40 ans des procédés techniques industriels de recyclage plastique



METOSTOCK entreprise locale créée en 1988 offre une solution globale pour la gestion des déchets.

Achat des cartons et plastiques, enlèvement DIB déchets industriels banals



DÉCHETS

L'entreprise a mis en place le tri sélectif dans ses bureaux. Les poubelles individuelles ont été supprimées et les poubelles de tri sont maintenant disponibles à chaque étage. Les salariés accompagnés dans ce changement par différentes communications.



2024, VALENTIN améliore la gestion de ses déchets dans l'usine et continue la sensibilisation auprès de l'ensemble des salariés.

2025 installation d'un box de récupération des déchets DEEE et enlèvement de matériels électriques et informatiques obsolètes



Depuis le 1er mai 2023 , nous reversons une éco-contribution à l'éco-organisme **VALOBAT**, conformément à la REP Bâtiment afin de développer la collecte et la valorisation des déchets générés lors des opérations de déconstruction et de rénovation des bâtiments.



En 2026, VALENTIN continue de se former pour améliorer les performances de l'entreprise en matière de développement durable

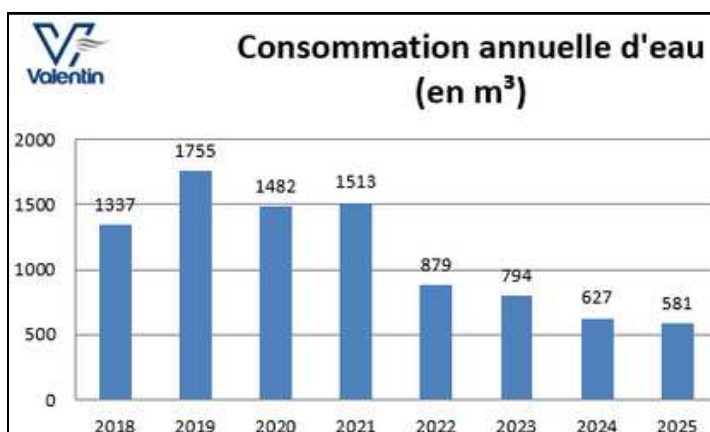
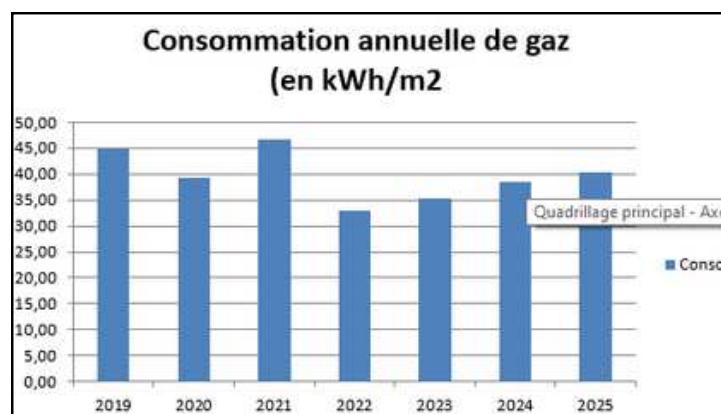
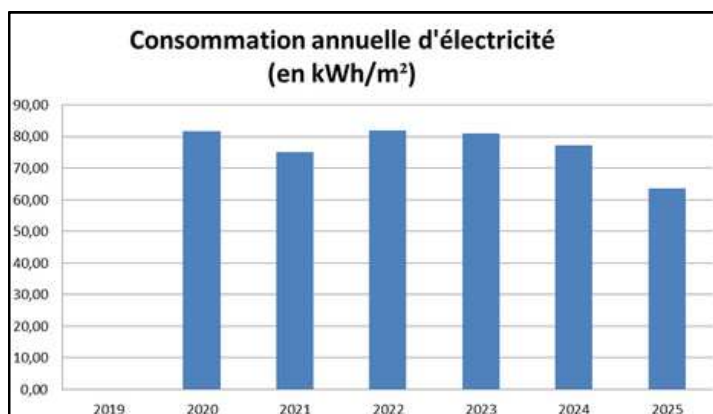


CONSOMMATION - EAU ET ÉNERGIE

Dans le but de réduire son impact environnemental, VALENTIN souhaite maîtriser sa consommation d'énergie en mettant en place des actions : remplacement des presses à injecter hydrauliques par du matériel moins énergivore, laboratoire qualité équipé d'un circuit d'eau fermé, robinets temporisés...

En 2022 la consommation d'énergie a baissé de -11% vs 2021 et la consommation annuelle d'eau a baissé de -42%. Valentin bénéficie de nouveaux bâtiments construits en 2013 et conformes à la RE 2020.

L'isolation permet une faible consommation de chauffage. Les bureaux sont orientés au nord pour minimiser le confort en été.



RAPPEL CONSOMMATION ÉNERGIE

Rappel chauffage



Julien CLAISSE

À Bastien DUPIRE; Olivier LEBLOND; Sophie HEMBERT; Sabine BOILEAU; Peggy LENCLIN; Emmanuel BUIGNET; Theo KOKAYA; Mathieu FOURNIER; Caroline VALENTIN; Beatrice NIGAUULT; Eric SUEUR; SAV VALENTIN; Marie-Christine FOURNIER; +4 autres

Cc Arnaud VALENTIN; Charles Valentin; Gilles MOUCHON

😊 Répondre Répondre à tous → Transférer ...

lun. 25/11/2024 08:26

A tous et toutes,

Nous constatons que certains radiateurs restent allumés dans les bureaux en position 3 ou 4 les week-ends.
Nous faisons tous chez nous attention à nos dépenses énergétiques inutiles, il est nécessaire d'en faire de même au travail.
Merci de mettre les radiateurs en position minimum le vendredi soir avant de partir.

Cordialement

Julien Claisse
Responsable Qualité / RSE

NOUVEAU

bondes EXTRA-PLATES
certifiées NF

en savoir + →



TRANSPORTS

Pour favoriser les transports qui limitent les dépenses en carburant polluant, VALENTIN soutient ses salariés venant à vélo en aménageant des places dédiées et a installé des borne de recharge pour voitures électriques.

La Communauté de Communes du Vimeu souhaite engager dans le cadre de l'élaboration de son schéma directeur cyclable, une réflexion auprès des habitants visant à développer la pratique du vélo sur notre territoire. L'entreprise soutient la Communauté de Communes en relayant leurs enquêtes.

VALENTIN encourage également le covoiturage.



5 bornes de recharge pour véhicules électrique

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PAGE 37

ÉVALUATION ECOVADIS

La plateforme d'évaluation EcoVadis permet un audit complet des performances RSE : environnement, social et droits de l'homme, éthique et achats responsables.

Cette étude est basé sur des indicateurs et des documents officiels permettant de déterminer avec précision les forces de l'entreprise et ses points d'amélioration.

En septembre 2021, nous avons obtenu la médaille d'argent avec un score de 64/100.

Tout au long des deux dernières années nous avons mené les actions correctives suggérées par l'organisme pour améliorer nos performances RSE en plus des actions prévues dans nos objectifs annuels.

En mai 2023, nous nous sommes soumis à une nouvelle évaluation de nos performances RSE.

Notre note est désormais de 67/100 avec 10 points de plus dans les thèmes Social & droits humains et Achats responsables qu'en 2021.

En Juin 2025 VALENTIN progresse encore et obtient 70/100.

Ce score est place VALENTIN dans le top 15% de toutes les entreprises évaluées par Ecovadis.



Score global ↗ 70/100		Environnement Impact ●●●○	Social et Droits Humains Impact ●●●●	Éthique Impact ●○○○	Achats Responsables Impact ●○○○
Scores des indicateurs ⓘ		Scores de thème ⓘ			
Politiques	Impact ●●●●	● 25 Partielle	● 50 Adaptée	● 50 Adaptée	● 50 Adaptée
Adhésion	Impact ●○○○	● 75 Avancée	● 75 Avancée	● 50 Adaptée	● 50 Adaptée
Mesures	Impact ●●●●	● 100 Excellente	● 75 Avancée	● 50 Adaptée	● 75 Avancée
Certifications	Impact ●●●○	● 0 Insuffisante	● 0 Insuffisante	● 25 Partielle	● 25 Partielle
Couverture	— ⓘ	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Reporting	Impact ●●●○	● 25 Partielle	● 50 Adaptée	● 50 Adaptée	● 0 Insuffisante
Veille 360°	Impact ●●●●	● 75 Avancée	● 75 Avancée	● 75 Avancée	● 75 Avancée
↗ 68/100		↗ 73/100	↗ 71/100	↘ 67/100	

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

L'entreprise VALENTIN est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) depuis 2021.

Le Global Compact des Nations Unies est un réseau mandaté par l'ONU et la plus importante initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable. Entreprises, organisations à but non lucratif, agences des Nations Unies se rassemblent ainsi autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, à l'amélioration des conditions de travail, à la lutte contre la corruption et à la protection de l'environnement.

Aujourd'hui, le Global Compact regroupe plus de 15 400 entreprises et 4 000 organisations à but non lucratif. 70 réseaux locaux dans le monde assurent une relation de proximité avec les membres et une mobilisation nationale. Début 2022, le Réseau France du Pacte Mondial comptait 1 552 entreprises adhérentes dont 60 % de PME

Adoptés en septembre 2015 par l'ONU, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) sont venus renforcer les 10 principes et donnent une orientation aux organisations engagées pour construire un monde plus durable et inclusif.

En 2024, l'entreprise a bénéficié d'une formation en ligne en 2024 organisé par le Global Compact.



**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**

SOLAR IMPULSE



En mai 2021 VALENTIN a reçu son premier label RSE pour sa technologie durable et innovante CLEANY QUICK : le label SOLAR IMPULSE.

La technologie CLEANY QUICK est une solution propre et novatrice, simple et astucieuse.

Elle a été développée pour mettre fin à l'utilisation des produits chimiques dans le nettoyage des systèmes d'évacuation sanitaire.

C'est la solution durable contre les produits d'entretien corrosifs qui sont dangereux pour la santé publique, pour la faune et la flore aquatique.

Grâce à cette technologie, l'eau n'est plus polluée. L'impact est positif.

Sans outils, facilement, cela consiste à :

- 1/ retirer le capot (champignon, grille ou panier récupérateur)
- 2/ ôter la tasse ou le godet
- 3/ vider les impuretés et résidus, nettoyer la tasse à l'eau claire
- 4/ si besoin, l'accès direct à la canalisation permet le passage d'un furet
- 5/ remplacer la tasse et le capot d'un simple geste

Accessible à tous, l'opération est rapide et concerne les vidages d'évier, de lavabo, de baignoire et de douche.

Grâce à cet entretien non agressif, les vidages, joints et canalisations ne sont ni abimés ni brûlés pour une efficacité et une longévité de l'installation.

Cette solution permet d'économiser au moins 525 600 000 L de produits chimiques par an en France.

VALENTIN adopte une vraie déontologie dans le choix des produits développés.

Quelle que soit la famille de produits : vidages, douche, ou baignoire, VALENTIN s'attache à développer des produits moraux qui participent à une vie décente par une bonne hygiène.

FOURNISSEURS

VALENTIN entretient une relation étroite avec ses fournisseurs et a mis en place récemment une charte (Annexe 5) afin d'inciter les partenaires à agir pour un développement plus responsable.

Tous les acheteurs de l'entreprise ont été formés et sensibilisés aux achats responsables dans le respect de notre charte.

L'entreprise s'attache à sélectionner les meilleurs fournisseurs dans leur domaine, c'est à dire ceux dont l'offre est conforme au degré d'exigence qualité et aux critères de responsabilité sociétale et environnementale.

L'ensemble des fournisseurs francophones et étrangers a reçu :

- un questionnaire RSE
- la charte fournisseur
- la procédure de sécurité chargement/déchargement

Dans le cadre de notre politique d'amélioration continue, les fournisseurs sont évalués selon une série de critères internes : conformité produit, délais...

Fidèle, VALENTIN cherche à développer des relations sur le long terme avec ses fournisseurs, en toute transparence et dans le respect des intérêts mutuels. La relation est basée sur le principe du "gagnant/gagnant".

Pour permettre cette bonne relation, un cahier des charges précis leur est fourni.

VALENTIN privilégie les approvisionnements issus du tissu local du Vimeu (territoire de l'entreprise).

VALENTIN a permis la croissance de certains fournisseurs en leur étant constamment fidèle.

En 2026, un questionnaire Google form de conformité réglementaire (REACH, POP, métaux précieux, nanoparticules, perturbateurs endocriniens, PFAS, EUDR,PWR) a été adressé à l'intégralité de nos fournisseurs actuels.

RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT

VALENTIN se fait un devoir de régler l'intégralité de ses factures dans les délais afin de préserver la trésorerie de ses fournisseurs et ainsi de leur permettre de travailler en toute sérénité financière.

AU SERVICE DES CLIENTS

La qualité de la relation client est primordiale pour VALENTIN qui met un point d'honneur à apporter un taux de service compris entre 96 et 99%. En 2022, le taux de service s'élevait à 98%.

Sans interruption, pendant la crise sanitaire et en dépit des difficultés d'approvisionnement, VALENTIN a continué de produire et d'expédier les produits.

La réactivité du service Achat a permis en effet de détecter et stocker des matières premières essentielles.

Produire en France est un atout capital : agilité et réactivité pour répondre aux demandes des clients.

Pour accompagner ses distributeurs VALENTIN s'adapte sans cesse.

PRODUITS ECO-RESPONSABLES

L'innovation est depuis l'origine de la société au cœur des priorités.

VALENTIN recherche des produits astucieux permettant de faciliter la vie de l'installateur et de l'utilisateur.

Les techniciens du bureau d'étude sont en recherche constante d'écoconception pour les nouveautés, mais également pour l'adaptation des produits déjà au catalogue. De nouvelles matières biosourcées ou recyclés sont continuellement testées.

Tous les produits VALENTIN sont conçus pour durer et pour être facilement réparés. Mais aussi pour être entretenus facilement et sans produits chimiques.



INDICATEURS

Gestion des fournisseurs	2021	2022	2023	2026
Nombre de litiges en cours	0	1	0	en cours
% fournisseurs ayant fait l'objet d'un audit RSE	0%	0%	0%	0%
% fournisseurs ayant signé la charte Valentin	0%	4%	4%	15%
% fournisseurs ayant reçu le questionnaire de conformité réglementaire	0%	0%	0%	100%
% fournisseurs dépendants économiquement (plan d'accompagnement)	0%	0%	0%	0%
Pilotage des achats				
% d'achats réalisés auprès du secteur adapté, protégé et/ou d'insertion	2,32%	3,24%	3,73%	4,46%
% d'achats pour lesquels un critère environnemental, social ou sociétel est exigé	5,99%	6,12%	6,46%	15%
% des achats réalisés avec des fournisseurs installés en local (< 1000kms)	76,92%	78,83%	82,70%	75%
Management d'équipe				
% des acheteurs objectivés sur leur démarche achats responsables	100%	100%	100%	100%
% des acheteurs formés ou sensibilisés aux achats responsables	100%	100%	100%	100%

ANCRAGE TERRITORIAL ET INCLUSION SOCIALE

PAGE 42

VALENTIN est une PME inscrite dans l'histoire du tissu industriel du Vimeu, région des Hauts-de-France à proximité de la Baie de Somme.

Créée en 1945 dans le petit village de Bourseville, l'entreprise a développé ses activités en vidage laiton, puis plastique, puis en hydrothérapie à partir des années 1970, en s'appuyant sur un savoir-faire local de qualité.

En 2013, l'entreprise s'est implantée à Feuquières-en-Vimeu. L'ancien site a été totalement re-végétalisé.

Depuis 3 générations, les dirigeants et les salariés de VALENTIN inscrivent leur histoire personnelle dans les mêmes lieux que l'entreprise. Le sentiment d'appartenance régionale est fort et contribue à l'évolution de l'approche environnementale.



PARTICIPATION À LA VIE LOCALE

Depuis sa création, VALENTIN veille au dialogue et à la concertation avec l'ensemble des parties prenantes et contribue au développement économique et social de la région où l'entreprise est implantée. À ce titre, VALENTIN agit comme une entreprise citoyenne en favorisant l'émergence des compétences locales à travers des partenariats en matière d'emploi et de formation.



Exemple : tonte de la pelouse par l'entreprise adaptée APVB - CAP ENERGIE

ADHÉSION À DES ORGANISMES LOCAUX

L'appartenance à un certain nombre d'organismes locaux comme la chambre Syndicale du Vimeu (IUMM) permet à l'entreprise de contribuer à l'entraide et au partage avec d'autres entreprises du tissu industriel local, notamment par la mise en commun de services juridiques ou de recrutement. Ces services partagés permettent notamment aux petites structures locales de se développer.

La direction VALENTIN a rejoint l'APM (Association Progrès du Management) en 2011 dans une démarche de partage d'expériences et de formation continue.

ANCRAGE TERRITORIAL ET INCLUSION SOCIALE

PAGE 43

FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le site est ouvert aux visites d'écoles et d'organismes de formation.



L'entreprise participe aussi régulièrement à des journées de formation aux métiers et savoir-faire de l'usine pour des personnes externes en recherche d'alternance, de travail ou en réinsertion.

Vimeu

FEUQUIÈRES-EN-VIMEU

VIM'INDUSTRIE À TA PORTE Un forum de l'emploi pour promouvoir l'industrie et « établir le lien »

« Vim'Industrie à ta porte » était organisé pour la deuxième édition jeudi 7 novembre. Sous forme de forum de l'emploi cette année, il a réuni douze entreprises, trois organismes de formation et plus de 250 demandeurs d'emploi.

L'agence France Travail de Friville-Escarbotin, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Littoral Hauts-de-France et l'Union des Industries et Métiers de la métallurgie (UIMM) du Vimeu coorganisaient jeudi 7 novembre la deuxième édition de « Vim'Industrie à ta porte ». L'année dernière, la première édition de l'opération avait fédéré sept entreprises qui ont ouvert leurs portes à plus de 300 visiteurs dans le Vimeu. Cette année, un forum de l'emploi était organisé, en plus des visites d'entreprises pour les volontaires lors de la semaine de l'industrie qui aura lieu du 27 novembre au 3 décembre.

Huit entreprises étaient présentes pour recruter : les bennes Jocquin de Béhen, Boutté, Marchio et Delabie de Friville-Escarbotin, SF Préhension, Valentin et VCR de Feuquières-en-Vimeu et Miga Verre de Saint-Quentin-Lamotte. Quatre autres usines du Vimeu étaient présentes, mais uniquement pour promouvoir l'industrie et tenter de casser cette image péjorative dont souffre le secteur : Bricard et Mercier de Feuquières-en-Vimeu, Decayeux



La deuxième édition de Vim'Industrie à ta porte s'est déroulée dans la salle socioculturelle de Feuquières-en-Vimeu. Elle a pris la forme d'un forum de l'emploi. Alan Sémecourt

STI de Chepy et Lemme Création de Fresnoyville. Trois organismes de formation complétaient les stands de ce forum : Visio, Proméo et le Greta.

On veut effacer cette image d'Épinal de l'ouvrier derrière sa machine. MARION MASSON, Conseillère d'industrie à la CCI

Littoral Hauts-de-France. Selon Lynn Dehornoy, directrice de l'agence France Travail, il était important de « concentrer dans un même lieu tous ces acteurs et potentiels acteurs de l'industrie afin d'établir le lien entre eux ». À l'inverse d'un postulat ordinaire, « demandeurs d'emploi et recruteurs peuvent

se parler directement et se vendre », explique la directrice. « Il y a une méconnaissance de l'industrie de la part du grand public », analyse de son côté Marion Masson, conseillère d'industrie à la CCI. « On veut effacer cette image d'Épinal de l'ouvrier derrière sa machine. » D'ailleurs, beaucoup de demandeurs d'emploi étaient présents

sur les 250 personnes qui ont accueilli le forum.

Des demandeurs d'emploi trop exigeants ?

L'industrie du Vimeu souffre beaucoup de la pénurie de main-d'œuvre. Hormis cette image péjorative et le problème de mobilité (difficile de travailler dans le Vimeu si on n'est pas

véhiculé) deux entreprises présentes au forum étaient d'accord sur le niveau d'exigence de cette nouvelle génération de demandeurs d'emploi.

En effet, plusieurs changements de comportement ont été remarqués. « Ils se préoccupent plus de leur santé mentale que de ramener de l'argent à la fin du mois, donc trouver du boulot n'est pas une fin en soi », analyse Marie Jocquin, responsable des ressources humaines de l'entreprise Jocquin. Et quitte à travailler, autant gagner beaucoup d'argent. Sa collègue Élodie Lecomte évoque à ce sujet des exigences salariales inédites : « Certains en sortie d'école demandent plus que des personnes qui sont là depuis vingt ans. »

Le Covid est selon elles à la base de ces changements de comportements. C'est aussi ce que pense Kimberley Gordin, responsable des ressources humaines de l'entreprise Miga Verre. « Certaines pratiques comme le télétravail ont été démocratisées dans certains secteurs depuis l'épidémie, mais dans l'industrie, c'est compliqué... »

Alan Sémecourt



Cap Intérim France

Réseau d'agences de Travail Temporaire spécialisé dans l'accompagnement de Personnes Handicapées



L'entreprise s'investit également pour contribuer à sa mesure au développement économique et social du bassin d'emploi du Vimeu.

VALENTIN fait travailler 7 artisans auto-entrepreneurs en permanence.

En interne, le quota d'emploi de personnes porteuses de handicap est atteint

et l'entreprise dépasse cet objectif en établissant des partenariats avec les

ESAT et Ateliers protégés du secteur : EA de Saint Quentin Lamotte Croix au

Bailly, ESAT de Cayeux-sur-mer, ESAT de Woincourt...



Chaque année, notre Responsable Réceptions et Artisans est jury pour des parcours de RAE (Reconnaissance des Acquis par l'Expérience) au sein d'organismes sous-traitants employeurs de personnes en situation de handicap (CAT). Les candidats présentent un dossier devant le jury et expliquent leur situation, leur poste et leur façon de travailler. Après avoir recueilli le ressenti du candidat et ses projets d'évolution, le jury délivre un RAE, en reconnaissance de leurs compétences. Le but est de valoriser la personne et son travail en toute bienveillance.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

VALENTIN soutient financièrement des associations caritatives ou sportives locales.



PETITES SOEURS
DES PAUVRES



les Foyers
de Charité



SOUTIEN AUX ENFANTS DES SALARIÉS

VALENTIN favorise les enfants des salariés pour les stages ou jobs d'été.

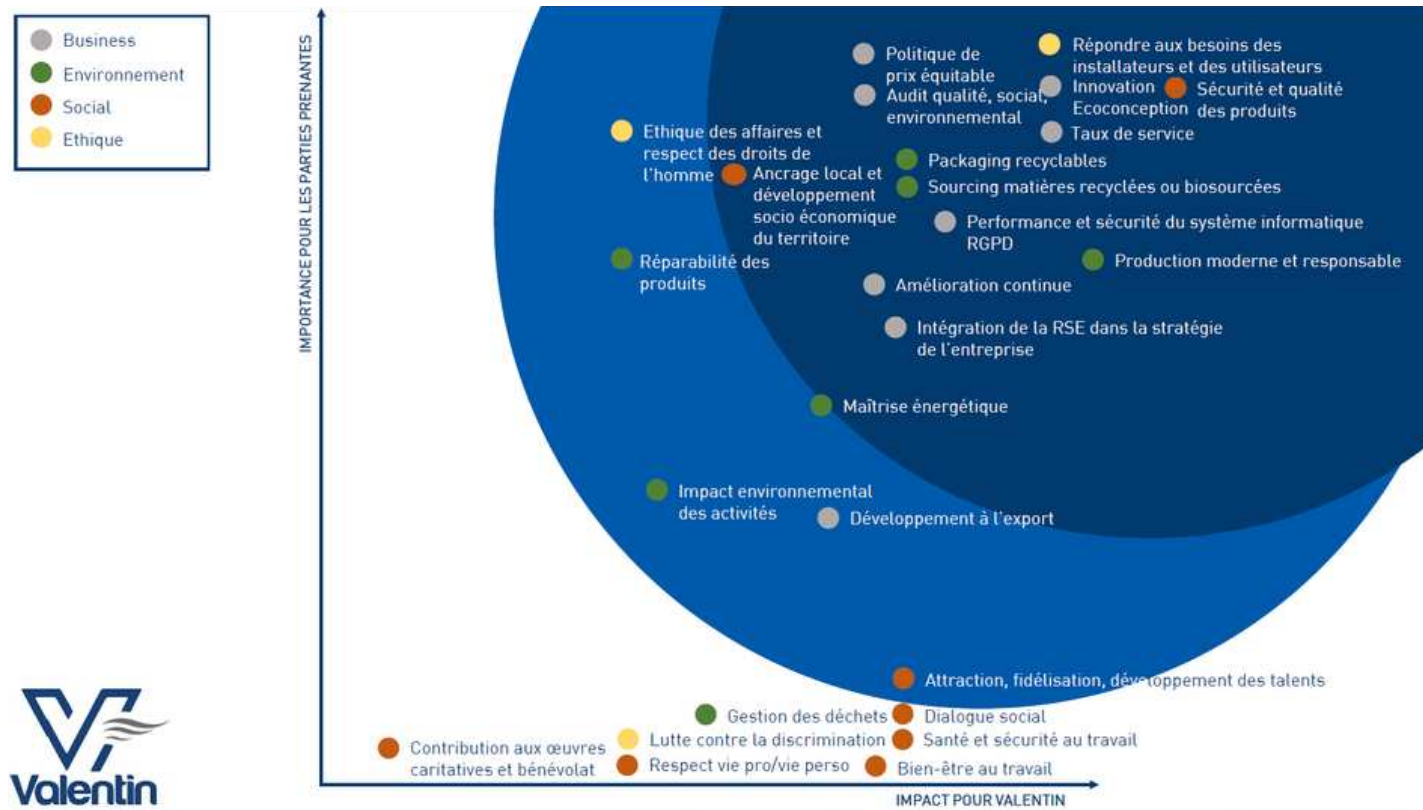
En 2023 5 jeunes ont été accueillis.



INDICATEURS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

PAGE 45

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'heures travaillées							148293,45	144442,79
Nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail, de décès ou de problèmes de santé							2057,79	1804,2
Nombre d'accidents du travail							4	5
Pourcentage d'employés issus d'un groupe minoritaire ou vulnérable dans l'ensemble de l'organisation							6,59 %	5.81%
Ancienneté Moyenne			21	16	16	17	14,5	16,29
Taux d'absentéisme Maladie et Maladie pro	1,60 %	3,56 %	4,71 %	5,20 %	4,28 %	3,55 %	5,68 %	3,97%
Taux de turnover	0,69 %	0,54 %	0,55 %	17,58	9,47 %	16,67 %	10,34 %	3,15%
Taux de fréquence des accidents du travail	8,67	6,51	31,54	34,61	38,99	24,92	66,71	27,69
Taux de gravité des accidents du travail	0,03	0,13	0,49	1,26	0,45	0,8	0,29	0,38
Nombre d'incident de corruption confirmé					0	0	0	0
Nombre d'incident lié à la sécurité de l'information confirmé					0	0	0	0
Nombre de cas signalé par la procédure d'alerte					0	0	0	1
Index égalité femmes-hommes	INEXISTANT	92/100	94/100	non calculable	Non calculable	Non calculable	87/100	75/100
Part des femmes sur l'ensemble des salariés					39%	36%	37 %	39.50 %
Part des femmes dans les promotions internes	0	25,00 %	0	60 %	100 %	25 %	50 %	75%
Part des hommes dans les promotions internes	100,00 %	75,00 %	0	40 %	0 %	75 %	50 %	25%
Pourcentage des femmes ayant eu une augmentation de salaire	100,00 %	100,00 %	97,80 %	30,56 %	40,54 %	35,29 %	37,18 %	39,08%
Pourcentage des hommes ayant eu une augmentation de salaire	100,00 %	97,83 %	93,00 %	31,48 %	43,10 %	52,94 %	62,82 %	60,92%
Augmentation de salaire des femmes après congés maternité	pas de congés maternité	pas de congés maternité	pas de congés maternité	pas de congés maternité	pas de congés maternité	pas de congés maternité	pas de congés maternité	pas de congés maternité
Représentation des femmes dans les 10 plus hauts salaires de l'entreprise	20 %	30 %	20 %	20 %	27 %	30 %	20 %	10%
Nombre de réunions du CSE			4	5	6	4	8	8
Nombre de réunions des CSSCT	4	4	4	5	6	4	4	4
Part de la masse salariale consacrée à la formation professionnelle des salariés	0,71 %	1,04 %	0,39 %	0,25 %	0,59 %	1,45 %	0.86 %	0.83%
Nombre moyen d'heures de formation par salarié							2h30	12h
Croissance des effectifs	91	92	91	93	98	88	91	86
Nombre d'apprentis et de contrats de professionnalisation	1	1	7	8	9	0	2	1.8
Nombre de formations effectuées sur l'année avec certification						5	6	7
Nombre moyen d'heures d'actions de formation avec certification						250	210	544.5
Nombre de formations effectuées sur l'année sans certification (formation interne)						35	27	12
Nombre moyen d'heures d'actions de formation sans certification (formation interne)						25	19	98
Part des salariés en CDI	96,70 %	96,74 %	97,80 %	94,62 %	95,92 %	95,45 %	93,40 %	94.19%
Part d'emploi de personnes handicapées	4,40 %	4,40 %	6,59 %	6,45 %	4,08 %	5,68 %	6,59 %	5.81%
Nombre de réunions du CE	11	11	0	1	2	CE remplacé par CSE	CE remplacé par CSE	CE remplacé par CSE



Social audit evolution	ICS Social 2020 by INTERTEK					Rating 2023		Best Practices	Rating of Previous Audit	AN
AUDIT SUMMARY	Rating		Best Practices	Rating of Previous Audit	AN	%	Code			
	%	Code								
0. Management System and Traceability	91%	B		0	NO	100%	A	1	0	NO
1. Child labour	100%	A		0	NO	100%	A		0	NO
2. Forced labour	100%	A		0	NO	100%	A		0	NO
3. Discrimination	100%	A		0	NO	100%	A		0	NO
4. Disciplinary practices	100%	A		0	NO	100%	A		0	NO
5. Freedom of association and Grievance Mechanism	100%	A		0	NO	100%	A		0	NO
6. Working hours and overtime	100%	A		0	NO	100%	A		0	NO
7. Remuneration and benefits	100%	A		0	NO	100%	A		0	NO
8. Health & safety	95%	B		0	NO	98%	B		0	NO
RATING	99%	B		0		99%	B	1	0	

ICS est une initiative multisectorielle qui a pour objet l'amélioration des conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Un audit ICS peut être uniquement initié par un membre de l'ICS (ici ADEO) et non par un fournisseur, une usine ou tout autre intermédiaire. L'objectif est de garantir l'impartialité de la procédure d'audit. Les actions de l'ICS sont basées sur des outils partagés et une méthodologie commune, garantissant un contrôle complet de tout le processus des audits réalisés par les enseignes membres.

Méthodologie commune ICS

La pierre angulaire du système ICS est le questionnaire de rapport d'audit ICS utilisé dans plus de 60 pays.

=> Les audits ICS sont effectués uniquement par des sociétés d'audit tierces accréditées ICS et toujours mandatées par des membres ICS, ici Intertek.

=> Les membres de l'ICS partagent des règles de surveillance communes lorsque des non-conformités critiques sont identifiées dans les usines.

=> L'audit ICS a pour objectif d'évaluer la conformité sociale d'une usine et de signaler les non-conformités constatées et les bonnes pratiques à une date donnée.

Questionnaire ICS

Chaque section est ensuite subdivisée comme suit :

- Questions informatives non notées sur les lois locales applicables et les informations spécifiques à l'établissement
- Questions de conformité notées
- Meilleures pratiques pour mettre en évidence les pratiques de l'établissement qui vont au-delà de la conformité légale. Une meilleure pratique est une question qui, selon l'auditeur, va au-delà des normes et de la loi applicable par rapport auxquelles le site a été audité. Les observations dans cette sous-section n'influencent pas la note globale de l'établissement.

Portée de l'audit du ICS

Les zones physiques couvertes par le champ d'application de l'audit de l'ICS doivent inclure : zones de production, de stockage et espaces de vie et de restauration des employés, le cas échéant, et tous les bâtiments associés à proximité du site de production. Dans le cas de bâtiments partagés, les auditeurs auront accès à l'ensemble du bâtiment car les risques peuvent provenir des locaux partagés.

Système de double notation ICS

L'audit social ICS est construit sur un système de double notation composé d'un pourcentage (0-100%) et d'une lettre (A, B, C, D, E), par exemple : la notation globale de l'audit peut être 90% B, 60 % C etc. Le pourcentage indique le degré de conformité de l'usine et la lettre indique le degré de criticité lié aux non-conformités majeures définies.



VALENTIN est une entreprise familiale française spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements et d'accessoires sanitaires.

Dépositaire d'un savoir-faire de plus de 80 ans, la marque a pour vocation principale de mettre sur le marché des produits de vidages : siphons d'évier ou de lavabo, bondes de douche, caniveaux de douche, équipements pour baignoire, raccords flexibles... Les gammes d'hydrothérapie et de baignoires complètent ces équipements pour cuisine ou salle de bain.

La raison d'être de VALENTIN est de :

- contribuer à l'hygiène des personnes dans la maison,
- évacuer les eaux usées et protéger des agressions extérieures (remontées des odeurs d'égout) de manière naturelle
- favoriser un air sain dans la maison pour en faire un lieu de vie doux et agréable.

L'offre se compose de plus de 1 500 références et illustre le dynamisme de VALENTIN.

La marque prône des solutions innovantes « Made in France », synonymes de gain de place, rapides à installer et à nettoyer, durables et esthétiques. Des propriétés visant la satisfaction du distributeur et des poseurs, professionnels, bricoleurs avertis, et des utilisateurs finaux.

En tant qu'industriel français produisant en France, il est évident que nos actions sont en conformité avec les lois et règlements applicables en France et en Europe. Plus largement l'entreprise est alignée sur les principes fondamentaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, les règles de l'OIT, de l'OCDE ou le Pacte mondial en matière de développement durable.

De même, nous produisons dans le plus grand respect des normes techniques et environnementales pour offrir des produits fiables et durables.

Dans cette entreprise, chacun a un rôle à jouer dans le respect des valeurs qui nous fédèrent :

- la joie du travail bien fait
- le souci permanent de satisfaire nos clients
- le respect de la liberté, de l'intégrité de l'autre
- le plaisir de travailler en équipe pour entreprendre toujours mieux

3 générations de dirigeants se succèdent avec des personnalités différentes. Les valeurs demeurent et se transmettent depuis 1945. La charte éthique VALENTIN formalise ces valeurs fondamentales qui facilitent les relations à l'intérieur de l'entreprise et les relations de l'entreprise avec ses fournisseurs, clients ou tiers.

Pour contribuer à la bonne compréhension de tous, un code de conduite est énoncé ici. Son rôle est de sensibiliser chacun sur des questions qui sont régulièrement soulevées dans le monde du travail et pour lesquelles la réglementation impose une communication interne.

Les fiches ci-après impliquent chacun selon son poste pour garantir les bonnes relations au sein de l'entreprise et viennent en complément des indications fournies dans le Document Unique et le livret d'accueil que chaque collaborateur reçoit lors de son intégration.

Elles ne sont ni exhaustives, ni définitives et font l'objet d'une perpétuelle amélioration en fonction de l'évolution des législations ou réglementations, et aussi des remarques de chacun.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à échanger avec votre hiérarchie pour apporter votre éventuelle contribution sur ce sujet, l'objectif étant que l'entreprise entière avance et progresse dans l'entente et le dialogue.

L'entreprise n'est pas uniquement un lieu de travail : c'est un groupe humain, comme un corps dont chacun est membre. Pour que le corps se développe et donne le meilleur de lui-même, il est vital que chaque membre soit à sa place et joue son rôle harmonieusement. La relation entre les membres de l'entreprise sera tissée grâce à la bienveillance mutuelle : compréhension, patience, entraide, pardon. Ces notions semblent évidentes mais ne sont pas toujours simples à mettre en application au quotidien.

Elles sont notre force.



Audrey Bacquet
Responsable RSE 2026



Arnaud VALENTIN
Président

Le responsable RSE est en charge d'organiser, dans son ensemble, la stratégie de l'entreprise au niveau du développement durable, que ce soit dans le domaine environnemental, social ou économique. Si vous posez une question et ne trouvez pas la réponse dans les fiches ou auprès de votre hiérarchie directe, il est à votre disposition pour plus de précisions.

RELATION AVEC SES COLLABORATEURS

Au delà des exigences de la législation du travail, les relations de VALENTIN avec ses collaborateurs sont fondées sur un principe simple : «les bons comptes font les bons amis ». Cela signifie que chacun doit reconnaître ce que l'autre fait pour lui. Au-delà de la satisfaction que chacun tire de bien faire son travail, cela permet à l'entreprise de toujours progresser.

Chaque jour au sein de l'entreprise sont appliqués les principes fédérateurs :

Acceptation de chacun dans sa différence.

Chaque être humain est unique et présente des atouts, des talents, des compétences et parfois des faiblesses. VALENTIN a pleinement conscience que le travail est une partie de la vie de ses collaborateurs, et la vie est faite de joies et de difficultés.

L'entreprise familiale à taille humaine facilite la prise en compte des évolutions de la vie de chacun.

Bienveillance dans la relation.

Pour aller à la rencontre des équipes, la direction fait le tour d'usine 2 fois par jour. Cela laisse la possibilité à chacun d'exprimer un besoin ou de traiter rapidement une question.

Au sein des équipes, faire confiance, se supporter les uns les autres, s'entraider contribue à l'agilité de la PME et au plaisir de travailler avec ses collègues.

Collectif

L'esprit d'équipe est primordial chez Valentin car une équipe qui s'entend va plus vite, plus loin, plus fort.

L'esprit d'équipe implique que chacun se pose la question du collectif. Si je fais cela, que se passe-t-il si tout le monde fait la même chose ? Est-ce bon pour mon travail ? Est-ce bon pour l'entreprise ?

Diversité

Chaque collaborateur est unique et fait partie du corps de l'entreprise.

En tant que membre de ce collectif, chacun respecte les autres pour leur contribution à la mission de l'entreprise.

Chacun est reconnu pour ce qu'il est – ses origines, son genre, sa situation familiale et sa profession.

Le respect de la diversité se reflète également dans les pratiques de recrutement, le développement de carrière, l'égalité des chances et la reconnaissance du mérite individuel.

Enthousiasme

Le travail est une opportunité pour chacun : l'opportunité de développer ses talents, d'être utile aux autres, de gagner sa vie et de construire des projets d'avenir.

La bienveillance aide à maintenir l'enthousiasme nécessaire pour donner le meilleur de soi-même.

Formation

Valentin doit permettre à ses collaborateurs de se développer afin qu'ils puissent exercer leurs fonctions toujours plus efficacement et, s'ils le souhaitent, progresser dans leur carrière.

Quand un collaborateur se développe, l'entreprise en bénéficie – ainsi que les collègues et les clients.

Valentin a toujours privilégié la qualité et le niveau de service. La formation des collaborateurs est essentielle pour atteindre l'excellence.

RELATION PRODUIT

Produit

Le développement des nouveaux produits VALENTIN fait l'objet d'une déontologie interne.

Quelle que soit la famille de produit : vidage, douche ou baignoire, VALENTIN s'attache à développer des produits moraux qui participent à une vie décente par une bonne hygiène.

Les produits sont conçus pour un entretien facile et sans produits chimiques.

Produits dans le respect absolu des normes qualité, les vidages plastiques intègrent un pourcentage de matière recyclée.

La notion de consommables ne fait pas partie de l'offre VALENTIN : chaque produit installé assure sa fonctionnalité sur le long terme avec une réparabilité maximale.

La garantie des produits de vidage est de 10 ans.

RELATION CLIENTS

En tant que fabricant, expert en vidage sanitaire, VALENTIN met tout en œuvre pour concevoir et fabriquer ses produits en visant **la satisfaction de ses clients directs ou indirects**, à savoir :

- fabricants d'équipements sanitaires : receveurs de douche, baignoire, éviers, lavabos (OEM)
- distributeurs : grossistes en sanitaire et grandes surfaces de bricolage
- poseurs, professionnels, bricoleurs avertis, et utilisateurs finaux : particuliers ou collectivités

A l'écoute des besoins du marché, VALENTIN se fixe comme priorité de concevoir et développer des produits innovants dans le plus grand **respect des normes sanitaires**. L'entreprise dispose d'un bureau d'étude et d'un laboratoire qualité intégrés qui apportent souplesse, agilité et réactivité dans le processus de création des produits. Le **contrôle qualité** est réalisé aux différentes étapes de la production.

- VALENTIN met au cœur de ses priorités de développement, la conformité des produits aux critères de la **norme NF et des règles d'installation**. Un **savoir-faire** de plus de 80 ans, la conception et la réalisation des outillages pour l'injection plastique, l'assemblage et le contrôle qualité dans les ateliers offrent la garantie de produits de vidages fiables et de haute résistance.

La qualité d'un vidage s'évalue selon différents critères fixés par la norme NF. La norme est élaborée par concertation entre les différents acteurs de la profession : fabricants, utilisateurs, organismes techniques et pouvoirs publics.

Elle fixe l'ensemble des critères devant être satisfaits par un produit pour l'emploi auquel il est destiné, par exemple :

- qualité des matériaux polymères
- fiabilité des côtes et dimensions pour garantir l'interchangeabilité des systèmes de vidages
- débit
- garde d'eau pour éviter les remontées d'odeurs
- résistance aux variations de pression, température et chocs thermiques
- résistance et durabilité des surfaces chromées

La conformité d'une installation sanitaire est également garantie par les DTU (Documents Techniques unifiés) qui font état des règles de l'art d'installation. Etablis collectivement par les professionnels du Bâtiment (fabricants, plombiers-installateurs, bureaux de contrôle, CSTB), ils fixent les critères techniques d'installation des appareils sanitaires.

- La 2e priorité VALENTIN est la **réparabilité** des produits : le suivi et la disponibilité des pièces détachées des produits VALENTIN contribuent à la **durabilité des produits pour un meilleur service-client**.
- La qualité de la relation client implique également un niveau de **taux de service** élevé et constant, compris entre 96 et 99 % (délais de livraison et complétude des commandes).

Chaque client a une correspondancièrre attitrée qui prend soin de suivre et d'honorer les commandes et fait l'interface entre l'extérieur et l'intérieur de l'entreprise. Chaque vendeur est un ambassadeur de VALENTIN toujours au service du client. **Le mot d'ordre est : toujours mieux servir.**

RELATION FOURNISSEURS

VALENTIN accorde autant d'importance à ses fournisseurs et à ses sous-traitants qu'à ses clients. Ici aussi le principe de base « les bons comptes font les bons amis » s'applique.

L'entreprise s'attache à sélectionner les meilleurs fournisseurs dans leur domaine, c'est-à-dire ceux dont l'offre est conforme au degré d'exigence qualité VALENTIN et également aux critères de responsabilité sociétale et environnementale.

VALENTIN cherche à développer des relations de partenariat sur le long terme avec ses fournisseurs dans la transparence et le respect des intérêts mutuels.

Les prix d'achat doivent être compétitifs tout en garantissant une rentabilité suffisante pour les fournisseurs et un approvisionnement répondant aux critères qualité/délais requis par VALENTIN.

Des appels d'offre réguliers permettent une gestion saine des approvisionnements produits et services. Il est recommandé de fournir aux fournisseurs un cahier des charges aussi précis que possible incluant les éléments de compréhension des valeurs propres à VALENTIN : exigence qualité pour des produits contribuant à l'hygiène et au confort dans la maison.

VALENTIN se fait un devoir de régler l'intégralité de ses factures dans les délais afin de préserver la trésorerie de ses fournisseurs et ainsi de leur permettre de travailler en toute sérénité financière.

La relation avec les fournisseurs est régie selon les différents points d'un code de conduite de l'acheteur responsable explicité ci-après.

Toute relation qui ne respecterait pas les critères d'éthique et d'intégrité ne pourra être poursuivie.

ANTI CORRUPTION ET EXTORSION

Définitions, selon Dalloz :

« La corruption passive est le fait pour un agent compétent de se laisser « acheter » pour accomplir ou ne pas accomplir un acte de sa fonction. La corruption active est le fait pour une personne de rémunérer l'accomplissement ou le non-accomplissement d'un tel acte par l'agent compétent. »

« L'extorsion désigne le fait d'obtenir par violence, menace de violences ou contrainte soit une signature, un engagement ou une renonciation, soit la révélation d'un secret, soit la remise de fonds, valeurs ou d'un bien quelconque. »

La corruption est un délit en France, passible de sanctions pénales, d'amendes, d'interdiction d'exercer certaines activités. Les pays occidentaux ont également adopté des lois strictes contre la corruption (exemple : Convention Européenne contre la corruption signée en 1997).

Les collaborateurs de VALENTIN doivent garder à l'esprit ces définitions et s'abstenir de se trouver dans de telles situations. Il est interdit de proposer ou accepter pots-de-vin ou avantages personnels quelles que soient les circonstances;

Chaque responsable doit être vigilant et veiller à l'application par ses équipes de ce code de conduite irréprochable et de transparence des échanges. Un comportement contraire envers des collaborateurs, prestataires, fournisseurs ou clients verrait la remise en question immédiate des relations de travail.

En cas de recours à des intermédiaires, les termes de la collaboration doivent être clairement définis (mission, rémunération), conformes à l'éthique Valentin et valides dans le cadre des délégations de pouvoir accordées au service concerné.

CONFLITS D'INTERÊTS

Définition

Aux termes de l'article 2 de la loi du 11 octobre 2013[15], « constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction ».

Tout collaborateur peut être confronté à une situation où son intérêt personnel peut influencer une décision concernant son service ou l'entreprise.

Chacun doit examiner en conscience si cette situation induit un défaut potentiel de loyauté envers son employeur. S'il existe un doute, le collaborateur est invité à discuter avec sa hiérarchie d'un éventuel conflit d'intérêt afin de déterminer ensemble la conduite à tenir. Il est demandé d'éviter toute prise de participation financière chez un concurrent, fournisseur, partenaire ou client (sauf cas de possession de titres cotés dans le respect des dispositions concernant les délits d'initiés).

FRAUDE

Définition

Selon www.dictionnaire-juridique.com, la fraude en matière civile ne se démarque guère de la fraude pénale. Il s'agit d'un acte qui a été réalisé en utilisant des moyens déloyaux destinés à surprendre un consentement, à obtenir un avantage matériel ou moral indu ou réalisé avec l'intention d'échapper à l'exécution des Lois.

Valentin et l'ensemble de ses collaborateurs doivent veiller à l'application des principes de loyauté et d'honnêteté, tant envers les collègues qu'envers les clients, fournisseurs ou tiers.

Travailler dans un climat de confiance, trouver des accords dans le respect de la législation et résoudre à l'amiable les éventuels litiges font partie du code de conduite VALENTIN.

Toute personne n'étant pas en accord avec ces principes se verra rappelée à l'ordre. Si le comportement de ce salarié ne correspond pas à l'exécution normale de son contrat de travail et constitue une faute, la procédure préconisée par le code du travail sera appliquée.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Définition

Le blanchiment est défini à l'article 324-1 du code pénal comme un délit qui consiste à faciliter, par tout moyen, la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit ayant procuré à celui-ci un profit direct ou indirect.

Le blanchiment peut s'effectuer par des achats ou par des virements bancaires. Il est généralement utilisé par les organisations terroristes ou criminelles.

VALENTIN condamne ces pratiques frauduleuses.

La responsabilité d'une entreprise pouvant être engagée si de telles opérations étaient réalisées « malgré elle » (par insuffisance de contrôle ou négligence), VALENTIN encourage ses collaborateurs à être vigilants et à appliquer toutes les procédures internes de contrôles en vigueur :

- aucun paiement vers les fournisseurs ou de la part des clients n'est effectué en argent liquide
- référer à son supérieur hiérarchique en cas de doute
- consultation du site Infogreffe pour tout nouvel interlocuteur
- adoption de solutions technologiques visant à automatiser et sécuriser les processus de contrôles de tiers tout au long de la relation d'affaire. Tout changement d'informations (comme un changement d'IBAN, la fermeture ou la fusion de sociétés) doit mener à une nouvelle vérification de la part des équipes en charge
- A la fin d'une relation d'affaire : une fois le compte du bénéficiaire effectif clôturé, tous les documents et informations s'y rapportant doivent être archivés pour une durée de 5 ans minimum.

PRATIQUES ANTI-CONCURRENTIELLES

Définition Dalloz

Les pratiques anticoncurrentielles désignent trois types de pratiques commerciales contraires au droit de la concurrence : les ententes, les abus de domination et les offres et pratiques de prix abusivement bas. Lorsqu'elles restreignent de manière abusive le jeu de la concurrence sur le marché considéré, elles donnent lieu à des mesures coercitives visant à les faire cesser, voire à des sanctions.

L'entreprise VALENTIN s'engage à respecter le droit de la concurrence, ce pour préserver l'intérêt de ses clients.

Valentin n'adhère à aucun lobby, aucune organisation susceptible d'entraver les pratiques concurrentielles. L'entreprise cherche à se différencier par la richesse de son offre, ses innovations, par les compétences de ses équipes et la qualité de son service.

ACTIVITÉS EXTRAPROFESSIONNELLES

Valentin adhère sans restriction à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En vertu des articles 1,2, 12, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 27 de cette Déclaration, Valentin respecte tout à fait l'engagement de chacun dans des associations, clubs, activités à caractère social, religieux ou politique.

Ces activités doivent être exercées à l'extérieur de l'entreprise, en dehors des horaires de travail et ne doivent pas impliquer l'entreprise Valentin.

SECURITÉ DE L'INFORMATION

La société VALENTIN, met tout en œuvre pour assurer la sécurité de l'information en terme de confidentialité, intégrité, disponibilité, non-répudiation et authentification.

Un responsable RGPD a été désigné en 2019.

Afin de protéger l'ensemble des informations, le système informatique a été déporté dans un centre spécialisé dans l'hébergement sécurisé : 365 IT à Anzin.

365 IT est une ESN de proximité compétente dans l'installation et la maintenance de parcs informatiques et système d'information. Cette société délivre des services informatiques (hébergement, matériel, Infogérance, PRA, PCA, solutions de travail à distance de type RDS/TSE/VDI, etc.).

Les données du personnel, la comptabilité, les données produits sont stockées sur des serveurs différenciés, sécurisés et avec des droits d'accès personnalisés (avec log-in/mot de passe individuels) Le risque de piratage est minimisé.

Les sauvegardes en « mirroring » des informations, sont réalisées toutes les nuits et de manière annuelle.

En 2025, notre prestataire a été certifié ISO 27001



Physiquement, l'accès à l'entreprise VALENTIN est sécurisé par l'utilisation d'un système de badges nominatifs : chaque personne entrante ou sortante peut être identifiée. Les bureaux sensibles sont fermés à clés et les ordinateurs protégés par un système d'alarme.

2026 : 3 sessions de sensibilisation des équipes à la cybersécurité sont mises en place.

RELATION AVEC LA SOCIÉTÉ

LE VIMEU : TERRE INDUSTRIELLE À LA CAMPAGNE

VALENTIN est une PME inscrite dans l'histoire du tissu industriel du Vimeu, région des Hauts de France à proximité de la Baie de Somme.

L'entreprise veille à respecter l'environnement, à s'y intégrer au mieux et se fixe pour cela les objectifs suivants :

- Se conformer aux obligations réglementaires et anticiper, chaque fois que possible, leurs évolutions.
- Continuer l'amélioration de son processus de production en favorisant les technologies les plus propres et les produits les plus respectueux de l'environnement.
- Avoir un contrôle sur les déchets, en réduisant leur production et en les valorisant dès que possible.
- Afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins

ÉVOLUTION DES PROCÉDÉS DE FABRICATION

En 2010, VALENTIN abandonne les résines renforcées en fibres au profit du GreenAcryl, une technologie de renforcement des baignoires plus respectueuse de l'environnement. Ce matériau composite est à la fois sain, 100 % recyclable, résistant, léger et doté d'excellentes propriétés isolantes. Les baignoires VALENTIN fabriquées en France et renforcées en GreenAcryl sont ainsi plus faciles à manipuler lors de l'installation tout en offrant un confort accru à l'utilisateur.



En 2013 construction de la nouvelle usine sur le site de Feuquières en Vimeu et déménagement dans des bâtiments spécialement étudiés. Le site historique de Bourseville, véritable « passoire énergétique » de 10 000 m² a été démantelé, fermé et entièrement rasé. La friche industrielle a été transformée en parc paysagé.

Réunir sur un même site toutes les étapes de production facilite les flux, permet de gagner en productivité et contrôle qualité produit et d'être toujours plus réactif.

Depuis 2019 VALENTIN renouvelle progressivement son parc machines en investissant dans une nouvelle génération de **presses à injecter 100% électriques**.

En 2027 est prévue l'**intégration d'une chaîne de chromage** (galvanoplastie) visant la suppression du chrome 6.

VALENTIN est amené à collaborer avec différents types de transporteurs routiers pour l'expédition de sa production. Compte tenu de l'impact environnemental de ce type de transport, les attentes VALENTIN sont les suivantes :

Le transporteur cherche à réduire l'empreinte écologique en

- mettant en place des indicateurs de performance environnementaux
- limitant les rejets de gaz à effet de serre
- utilisant un matériel adapté et performant.

Le transporteur mobilise ses collaborateurs sur les enjeux environnementaux (respect du temps de roulage, écoconduite)

Le transporteur optimise sa prestation (trajets, mode de transport, taux de chargement).

Le transporteur respecte les obligations légales :

- code de la route
- interdictions de circulation
- normes de transport des marchandises

Le transporteur recherche la satisfaction des parties prenantes :

- respect d'une charte qualité transport
- communication et échanges productifs pour améliorer la prestation.

Sont appréciées les signes d'engagement comme la signature de la charte "Objectif CO2" ou l'adhésion à UN Global Compact.

Le transporteur s'engage par la présente à tout mettre en oeuvre pour réaliser ces objectifs.

date :

Signature :
(et cachet)



Charte

ANNEXE 5

Fournisseurs et sous-traitants

VALENTIN est une entreprise familiale française spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements et d'accessoires sanitaires.

En tant qu'industriel français produisant en France depuis 80 ans, il est évident que nos actions et notre gestion des ressources humaines sont en conformité avec les lois applicables en France et en Europe.

Depuis sa création VALENTIN adopte un comportement responsable et s'attache à respecter toutes les règles en vigueur, en matière sociale ou environnementale. Pour aller plus loin et dans le souci d'un développement durable, ce comportement est à présent formalisé par l'adoption d'une politique RSE appliquée aux achats.

Je souhaite ici redire notre volonté d'associer nos fournisseurs et nos sous-traitants à cette démarche pour accentuer encore nos partenariats et pour développer la co-crédation de valeur, au service de nos clients et des utilisateurs.

La charte RSE détaille les attentes de VALENTIN et je souhaite qu'elle soit systématiquement annexée aux contrats d'achat.

Arnaud Valentin
Président

ETHIQUE

VALENTIN accorde autant d'importance à ses fournisseurs et sous-traitants qu'à ses clients. Nous appliquons un principe de base simple : « les bons comptes font les bons amis » .

L'entreprise s'attache à sélectionner les meilleurs fournisseurs dans leur domaine, c'est-à-dire ceux dont l'offre est conforme au degré d'exigence qualité VALENTIN et également aux critères de responsabilité sociétale et environnementale.

VALENTIN cherche à développer des relations de partenariat sur le long terme avec ses fournisseurs dans la transparence et le respect des intérêts mutuels. Les prix d'achat doivent être compétitifs tout en garantissant une rentabilité suffisante pour les fournisseurs et un approvisionnement répondant aux critères qualité/délais requis par VALENTIN.

Les collaborateurs VALENTIN sont invités à faire preuve de vigilance et à éviter tout risque de corruption, de conflit d'intérêts,

Loyauté et honnêteté sont indispensables pour travailler dans un climat de confiance et établir un partenariat sur le long terme.

Les invitations par les fournisseurs à des repas, manifestations culturelles, sportives ou autres doivent conserver un caractère exceptionnel et ne doivent pas représenter une dépense élevée.

RESPECT DE LA LEGISLATION DU TRAVAIL

convention C87 de l'OIT

Liberté d'association et droit de négociation collective

Le Fournisseur sous-traitant s'engage à respecter les principes de liberté d'association, de protection du droit syndical et de négociation collective dans le respect de la législation locale.

Recours au travail forcé ou obligatoire

Le Fournisseur s'engage à ne pas avoir recours au travail forcé ou obligatoire, (id est tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré.)

Recours au travail illégal

Le Fournisseur ou sous-traitant s'engage à ne pas avoir recours au travail illégal tel que défini par les règles des pays dans lesquels il intervient.

Travail des enfants et des adolescents

Le Fournisseur s'engage à appliquer les dispositions relatives à l'élimination du travail des enfants et à la protection des enfants et adolescents. En particulier à ne pas employer de personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum requis (conventions C138 et C182 de l'OIT).

Discrimination

Dans les conditions prévues par la convention C111 de l'OIT, et sous réserve de règles locales spécifiques, le Fournisseur ou sous-traitant s'engage à ne pas exercer de distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession.

Conformément à la convention C111, les distinctions, exclusions ou préférences fondées sur les qualifications exigées pour un emploi déterminé, de même que les mesures spéciales destinées à tenir compte des besoins particuliers de personnes à l'égard desquelles une protection ou une assistance spéciale est, d'une façon générale, reconnue nécessaire pour des raisons telles que le sexe, l'âge, l'invalidité, les charges de famille ou le niveau social ou culturel (discrimination positive) ne sont pas considérées comme des discriminations.

Le Fournisseur ou sous-traitant respecte la législation locale en termes d'emploi des personnes handicapées.

Durée du travail

Le Fournisseur ou sous-traitant respecte la législation locale en matière de temps de travail.

Niveau de rémunération

Le Fournisseur ou sous-traitant respecte la législation locale en matière de salaire minimum, et s'engage à verser de façon régulière leurs salaires aux employés.

Le Fournisseur s'engage à rémunérer les heures supplémentaires conformément aux taux définis par la législation locale applicable.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

1. Préambule

Entreprise familiale française fondée en 1944, VALENTIN est spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements sanitaires destinés aux salles de bain et cuisines : systèmes de vidage pour baignoires, lavabos, douches et éviers, colonnes de douche, douchettes et baignoires. L'ensemble de ces activités est principalement réalisé sur le site industriel de Feuquières-en-Vimeu, où sont intégrées les opérations de conception, production, assemblage et logistique.

Forte de plus de 80 ans d'expérience, l'entreprise place la qualité, la durabilité et l'éco-conception au cœur de ses priorités et de son organisation.

Consciente de ses responsabilités environnementales, l'entreprise s'engage à maîtriser les impacts environnementaux de ses activités et à contribuer activement à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Cette politique environnementale constitue le cadre de référence pour les actions menées par l'entreprise en matière de protection de l'environnement et d'amélioration continue de sa performance environnementale.

2. Principes et engagements

La direction de VALENTIN s'engage pour :

La conformité réglementaire

- Respecter l'ensemble des réglementations environnementales applicables à ses activités, notamment en matière de gestion des déchets, d'émissions et de consommation de ressources.
- Anticiper les évolutions réglementaires afin de garantir la conformité durable de ses installations et de ses produits.

La prévention de la pollution

- Identifier et maîtriser les risques environnementaux liés aux activités de plasturgie, de transformation des matériaux, d'assemblage et de logistique.
- Mettre en œuvre des actions visant à limiter les rejets, nuisances et risques environnementaux.

L'amélioration continue

- Déployer une démarche d'amélioration continue des performances environnementales (évaluations régulières).
- Définir des objectifs mesurables en matière d'énergie, de matières premières, d'émissions et de déchets et suivre leur évolution.

3. Leviers d'action stratégiques

3.1 Éco-conception et durabilité des produits

En tant que fabricant d'équipements sanitaires, VALENTIN s'engage à développer des produits :

- Durables et robustes,
- Réparables et facilement entretenus,
- Recyclables en fin de vie,
- Économes en ressources.

Ces principes guident les activités de R&D et de conception des nouvelles gammes de produits. L'entreprise développe en parallèle des outils (fiches de réparabilité, tutos vidéo, etc) qui permettent de soutenir cette démarche.

3.2 Maîtrise des consommations de ressources

VALENTIN s'engage à optimiser l'utilisation des ressources naturelles nécessaires à ses activités industrielles :

- Réduction de la consommation d'énergie des installations et des équipements (renouvellement du parc de presses à injecter pour des modèles moins énergivores, investissement dans de nouveaux moules plus productifs),
- Amélioration de l'efficacité énergétique des processus industriels,
- Maîtrise de la consommation d'eau et surveillance de la qualité de l'eau (prévention interne par affichage, adhésion à AquaPicardie Maritime, création de circuits fermés pour certaines consommations d'eau),
- Optimisation de l'utilisation des matières premières (broyage des carottes d'injection pour réutilisation, achat de matières recyclées). Utilisation de matière plastique recyclée et certifiée.

Des actions régulières sont mises en œuvre afin d'améliorer la performance énergétique du site industriel.

3.3 Gestion responsable des déchets et des matières

L'entreprise met en place une gestion rigoureuse des déchets industriels afin de :

- Réduire les quantités de déchets générées par les activités de production,
- Favoriser la valorisation et le recyclage des matières,
- Améliorer le tri et la traçabilité des flux de déchets.

Une attention particulière est portée aux déchets issus des activités de plasturgie et d'assemblage.

3.4 Production industrielle responsable

La production intégrée sur le site de Feuquières-en-Vimeu permet à l'entreprise :

- De maîtriser l'ensemble de la chaîne de fabrication,
- D'optimiser les flux logistiques,
- De limiter les transports et leurs impacts environnementaux.

L'entreprise poursuit ses investissements industriels afin de réduire l'impact environnemental de ses procédés.

3.5 Sensibilisation et implication des collaborateurs

La réussite de la politique environnementale repose sur l'implication de l'ensemble des collaborateurs.

VALENTIN s'engage à :

- Sensibiliser les salariés aux enjeux environnementaux (réunions d'information et affichages),
- Développer les bonnes pratiques au quotidien,
- Encourager les initiatives d'amélioration environnementale (consommation d'énergie notamment).

3.6 Relations avec les partenaires

VALENTIN travaille dans une démarche durable et responsable avec ses partenaires : fournisseurs, distributeurs, clients et sous-traitants.

L'entreprise intègre progressivement des critères environnementaux dans les processus d'achat et s'informe sur l'intégration de politiques environnementales chez ses fournisseurs grâce à un audit annuel.

4. Objectifs environnementaux

Dans le cadre de sa politique environnementale, VALENTIN définit des objectifs environnementaux concrets et mesurables, notamment :

- Réduction de la consommation énergétique des installations,
- Augmentation de la part de matières recyclées dans les produits,
- Amélioration du taux de recyclage des déchets industriels,
- Réduction des émissions liées aux activités de production et de transport.

Ces objectifs font l'objet d'un suivi régulier et d'une réévaluation périodique.

5. Mise en œuvre et suivi

La mise en œuvre de cette politique environnementale repose sur :

- L'identification des impacts environnementaux des activités,
- La mise en place de plans d'actions environnementaux,
- Le suivi d'indicateurs de performance,
- La communication interne et externe sur les résultats obtenus.

La direction s'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés et à assurer une révision annuelle de cette politique.

6. Engagements de la direction

La direction de VALENTIN ré-affirme sa volonté d'intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans la stratégie et le développement de l'entreprise.

Cette politique environnementale est accessible à l'ensemble des collaborateurs et partenaires de l'entreprise (puisque intégrée à son rapport RSE annuel disponible en ligne) et mise à disposition des parties prenantes.

Elle constitue un pilier essentiel de la démarche de développement durable de l'entreprise.

L'un des enjeux majeurs d'une entreprise est son capital humain, qui devient clé de réussite et gage de qualité pour une structure familiale telle que la société VALENTIN.

La société Valentin mène une politique RH adéquate au coeur de sa stratégie avec pour principaux objectifs la valorisation des compétences de chacun et l'accompagnement du développement des équipes pour que chacun se sente acteur et responsable de l'activité VALENTIN.

La politique RH chez Valentin, impulsée par la direction des ressources humaines et garantie par l'implication des managers passe par plusieurs axes de travail :

- Une politique de rémunération basée sur la convention collective et agrémentée d'une logique de rétribution des résultats réalisés.
- Un management de proximité par une présence terrain quotidienne des managers et de la Direction, avec une culture d'entreprise familiale forte, marquée par des collaborateurs investis et aux carrières longues.
- La volonté d'une parité avec l'intégration de femmes à des postes souvent occupés par des hommes.
- La détermination à laisser sa chance à tous, en recrutant et en intégrant sans discrimination (utilisation de la méthode de recrutement par simulation en partenariat avec Pôle emploi, recrutement de travailleurs en situation de handicap, recrutement de seniors, recrutement de collaborateurs sans nécessité de diplôme et/ou expérience selon les postes, valorisation de la promotion interne pour monter en compétences et créer des vraies évolutions de carrière, multiplication de partenariats avec des écoles (contrats d'apprentissage, organismes de formation, partenaires emploi).
- La recherche du bien-être de nos collaborateurs au sein de la société avec :
 - création d'horaires permettant de concilier vie professionnelle et personnelle, ou tenant compte des épisodes de fortes chaleurs
 - mise en place de RTT,
 - communication sur les aides régionales, Action Logement (Annexe 9)
 - proposition des aides à la formation via l'OPCO et le FSE (Annexe 10)
 - mise en place d'une indemnité de transport par jour travaillé et par zone pour participer aux frais de transports.



Politique RH 2026

- Entretiens professionnels réalisés tout au long du parcours du collaborateur.
- Multiplication des formations pour permettre au(x) collaborateur(s) d'obtenir des compétences diverses et variées. Les formations sont organisées avec un prestataire externe qui connaît la structure Valentin ou en interne par le biais de tutorat pour valoriser chacun et faciliter la transmissions des savoirs. L'augmentation de notre budget formation démontre de la volonté de la société VALENTIN à former continuellement ses collaborateurs pour développer les compétences en interne.
- La quotidienne communication avec nos partenaires sociaux en entreprise pour un dialogue transparent et constructif.

La société VALENTIN se forge depuis plus de 80 ans avec ces femmes et ces hommes venus de tous horizons, avec ou sans savoir technique, en les accueillant, en les accompagnant, en les considérant, en les valorisant pour que chacun se sente fier d'appartenir à notre entreprise familiale hier, aujourd'hui et demain

le 01 septembre 2026

Charles VALENTIN
Directeur général

Plan d'action

Objectifs	Moyens	Qui	Echéance	Réalisé
Santé des salariés	Ajustement des prévoyance et mutuelle	DRH	31/12/2026	en cours
Rendre plus attractif accueil et intégration d'un nouveau collaborateur	Formalisation du parcours Révision du livret d'accueil	DRH resp RSE	07/2026	oui
Renforcer la sécurité	Formalisation des process	Technique/DRH	31/12/2026	en cours
	Mise à jour des fiches produits		05/26	oui
	Sensibilisation au port des EPI	resp RSE	30/09/24	en cours
	Sensibilisation au document unique	resp RSE	30/09/23	fait
Favoriser les évolutions professionnelles en interne	Entretiens professionnels	DRH/Manager	31/12/2024	en cours
	Diffuser plus largement les offres d'emploi (réseaux sociaux et écran dans l'usine)	DRH/Marketing	Au quotidien	en cours
Favoriser la rétribution des résultats	NAO	DRH/DG	Annuelle	en cours
Augmenter l'employabilité des collaborateurs	Plan de formation / Parcours personnalisés	DRH/DG	Au quotidien	en cours

COMMUNICATION SUR LES AIDES RÉGIONALES
ACTION LOGEMENT SUR LES SUPPORTS
D’AFFICHAGE DE L’ ENTREPRISE

**VOUS AVEZ UN PROJET
LOGEMENT ?**



-  TROUVER UN LOGEMENT
-  DÉMARRER DANS LA VIE ACTIVE
-  ACHETER UN BIEN IMMOBILIER
-  FINANCER DES TRAVAUX
-  FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT
-  INVESTIR DANS L'IMMOBILIER

**ENEZ DÉCOUVRIR
LES SOLUTIONS ACTION LOGEMENT**

PERMANENCE LE 07 OCTOBRE 2026

France SERVICES 170 Bis rue Général Leclerc
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN

Inscrivez-vous !

Scannez le QR-CODE ci-contre et choisissez un créneau (15 mn) parmi les horaires disponibles



0970 800 800

De 9h à 18h, du lundi au vendredi

actionlogement.fr

ActionLogement 

DOSSIER DE DEMANDE DE FORMATION POUR UN SALARIÉ

EXEMPLE



Nom de l'entreprise / raison sociale : VALENTIN SAS
SIREN ou SIRET : 35093307300032



ESE+ 2025 National : fiche annexée à la demande de financement

Pourriez-vous préciser en quelques lignes votre projet et la nécessité de solliciter un financement au titre du FSE+ 2025 National :

AVOIR UN AGENT DE CONTRÔLE CERTIFIÉ DANS NOTRE STRUCTURE. LA FORMATION PERMETTRA DE FAIRE ÉVOLUER ET CERTIFIER LE SALAIRE CHARGÉ DE LA QUALITÉ. PAR LE BIAIS DE LA SUBVENTION, L'ENTREPRISE POURRA MIEUX SATISFAIRE SES CLIENTS.

Veillez lister ci-dessous les actions pour lesquelles vous sollicitez un financement FSE+ National auprès d'OPCO ZI :

[illegible]

Cofinancé par
l'Union européenne

Annexe participants FSE+

[illegible]